

AIX-LES-BAINS

Arts *et* mémoire



CINÉ-JEUNESSE

POUR L'AMOUR DU 7^e ART

ALFRED BOUCHER

CŒUR DE SCULPTEUR

LA CHAUTAGNE

L'ALMÉE

LE PLUS VIEUX BATEAU DE NOS LACS

Le plus charmant des musées de province



MUSÉE



FAURE

AIX LES BAINS

J U I N 1 9 9 7

Sommaire

2 Éditorial

3 Ciné-Jeunesse, pour l'amour du 7ème Art
(Elisabeth ANDRÉ)

14 Brèves : Les tramways d'Aix-les-Bains.
Errata

15 Alfred Boucher, "Cœur de sculpteur"
(André LIATARD et Sylvain JACQUELINE)

23 La Chautagne : une région naturelle originale
(Pierre JOUANNAUD)

33 Thermalisme : contribution à son histoire
(André PALLUEL-GUILLARD)

42 L'Almée : le plus vieux bateau de nos lacs
(Henri BILLIEZ)

*Couverture d'après une aquarelle de Penelope Phillips-Armand :
vue de Châteaufort (Chautagne - 1992)*

A R T S E T M É M O I R E

Publication éditée par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains et de sa Région
2 rue Lamartine - 73100 Aix-les-Bains

Directeur de la rédaction : Jean-François Connille.

Comité de lecture : Elisabeth André, Henri Billiez, Pierre Calvelli, Raymond Castel,
Jean-François Connille, Laurent Demouzon, François Fouger, Corinne Fouque, Geneviève Friehe,
Frédéric Gimond, Joël Lagrange, Yves Mestelan.

Conception graphique : FReD - Mise en pages et retouches Photoshop © : François Fouger

Imprimerie Aix'Prim - 73100 Aix-les-Bains

Dépôt légal : juin 1997 - ISSN 1252 1698



Editorial

Chautagne, cinéma associatif, thermalisme, Alfred Boucher, navigation sur le lac du Bourget, tramways d'Aix-les-Bains : incontestablement le sommaire de ce huitième numéro d'*Arts et mémoire* peut déconcerter. En fait, derrière cet inventaire "à la Prévert", ce sont toutes les démarches et les préoccupations de la "Société d'Art et d'Histoire" qui s'en trouvent illustrées.

En priorité, captiver un public que nous souhaitons le plus large possible. Parmi les 300 abonnés et les autres lecteurs de la revue, les centres d'intérêt sont forcément variés.

Ensuite, élargir les horizons de la connaissance. L'histoire du thermalisme européen a le mérite de montrer que, si la réussite aixoise reste exceptionnelle, elle s'est nourrie des mêmes ingrédients qui, ailleurs aussi, ont contribué à bâtir des "villes d'eaux". Tout autant, retracer le passé de l'*Almée* balise le monde encore imparfaitement maîtrisé de la navigation sur le lac du Bourget, tandis que l'évocation de *Ciné-Jeunesse* nous renvoie au temps antérieur à celui de la télévision hégémonique.

Ne pas hésiter, encore, à sortir des sentiers battus en mettant en exergue la présentation d'une région originale : *la Chautagne*. Après l'affirmation d'un "culte" touristique voué à la "sacralisation du monument", on voit apparaître un intérêt marqué pour le paysage. C'est bien la preuve que "monuments historiques et naturels, patrimoine bâti et paysager procèdent tous deux de ces "rapports de l'homme au temps et à l'espace"(1) et correspondent à nos approches.

Enfin, la dimension artistique de la revue s'enrichit du très bel article sur Alfred Boucher, un "aixois d'adoption" assez mal connu malgré le monument aux morts de la première Guerre mondiale qu'il réalisa dans notre ville.

Par laquelle de ces contributions commencer la lecture ?

Jean-François CONNILLE

(1) Y. Veyret et A. Le Maître: "Réflexions sur le paysage : paysage et patrimoine historique", *L'information géographique*, décembre 1996.

"Ciné-Jeunesse"

POUR L'AMOUR DU 7^e ART

Il y a 100 ans, le cinéma débutait à Aix-les-Bains. Cet anniversaire a été fêté en beauté, en juin 1996, grâce à un travail fabuleux de François Fouger. La soirée du 28 juin, qu'il a magistralement orchestrée, restera un moment privilégié pour tous les spectateurs présents.

Naissance d'une association

Plus discrètement, il y a 47 ans, une association appelée "Ciné-Jeunesse", voyait le jour. C'était très exactement le 13 mars 1950.

Un groupe d'enseignants passionnés par le 7ème Art, composé entre autres de MM. Buttin, Quey, Nonglaton, Marin, Deville et Bugnard, instituteurs, de M. Chapron, professeur, décidait de "proposer aux jeunes une approche culturelle du cinéma".

Bien auparavant, des séances scolaires avaient déjà été organisées. En effet, dans son article de notre revue n° 4 sur "Les 100 ans de cinéma à Aix-les-Bains", François Fouger note : "En 1929, le Cinéma Educateur de l'Eden est confié par la ville à l'Association des Anciens Elèves des Ecoles laïques". Des films, pour les scolaires, étaient projetés le jeudi et, pour le Ciné-Club, le samedi, au théâtre de l'Eden.

Henri Nonglaton, qui a terminé sa carrière d'instituteur à la direction de la toute jeune école élémentaire Franklin-Roosevelt, en 1974, fut un pilier de l'Association Ciné-Jeunesse. Il se souvient de ces séances de "cinéma éducateur" à l'Eden, auxquelles il assistait, en tant qu'élève, dans les années

30 : "C'était le jeudi après-midi, alors jour de congé des écoliers. Les enfants étaient surveillés par des instituteurs bénévoles, un peu comme au "patronnage" et par les professeurs d'Education Physique de l'Ecole Primaire Supérieure. La veille des séances, le directeur de l'école distribuait des bulletins de satisfaction qui donnaient droit à une place gratuite. C'est ainsi que les jeunes de l'époque découvrirent Charlot, Buster Keaton, Michel Strogoff etc... en muet."

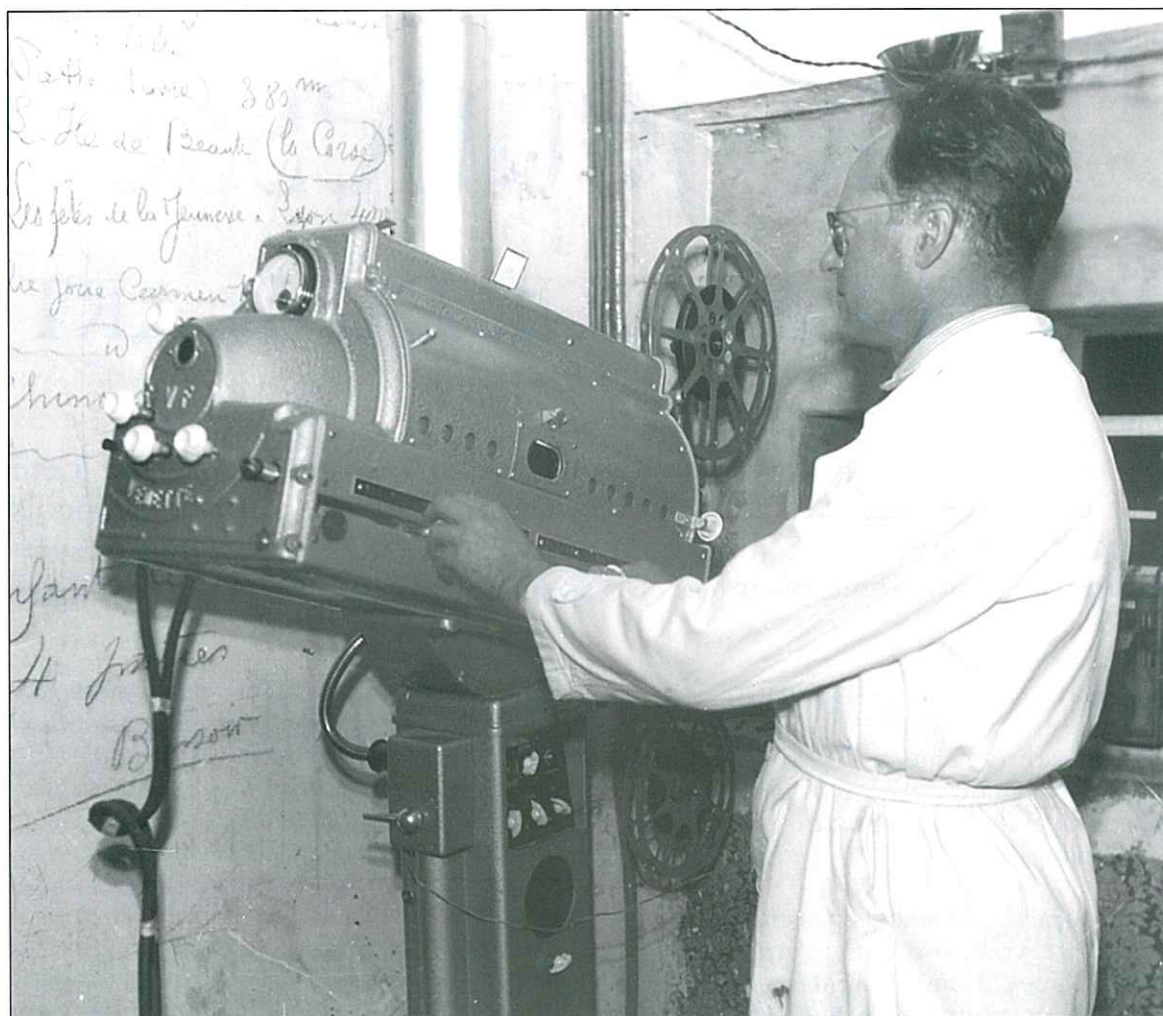
Mais, revenons à l'Association "Ciné-Jeunesse". A sa création, en 1950, les statuts la définissent comme une "section de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves des Ecoles Publiques d'Aix-les-Bains". (art. 1)

Elle a "un caractère moralisateur, éducateur, instructif et récréatif". (art. 2)

Elle propose aux jeunes gens :

- 1) des films d'une valeur artistique certaine,
- 2) une initiation à l'expression cinématographique,
- 3) la possibilité de développer leur sens critique, de parfaire leur formation artistique,
- 4) des divertissements sains et éducatifs" (art. 3)

Cette association est affiliée à la Fédération



*Cabine de projection de l'Eden.
Le projectionniste, Léo Quey, règle les charbons de la lanterne à arc.*

des Œuvres Laïques de la Savoie (F.O.L.). Elle est composée de membres "amis des écoles, enseignants, élèves ou anciens élèves des écoles publiques". (art. 4)

"L'Adjoint au Maire chargé de l'Enseignement et l'Inspecteur Primaire sont présidents d'honneur". (art. 5)

"Les cotisations des membres alimentent les ressources de l'Association et sont fixées à 100 F par an". (art. 8)

Autre article intéressant des statuts, le n°10, qui définit l'esprit laïque et fraternel de l'Association :

"Les membres de la dite Association pren-

dront l'engagement moral de fraterniser entre eux et de s'aider mutuellement. Les sociétaires s'engagent, en outre :

- 1) à respecter les statuts et règlements de l'Association,*
- 2) à avoir, dans les réunions et les séances une conduite digne et irréprochable,*
- 3) à s'interdire, au nom de la Société et dans les réunions, toute discussion d'ordre politique ou religieux"...*

Ces statuts ont été remis à jour en octobre 1992. Le président de l'Association fut M. Léo Quey, alors directeur de l'école de Choudy. La publication au Journal Officiel du 8/04/50 est datée du 29/03/50.

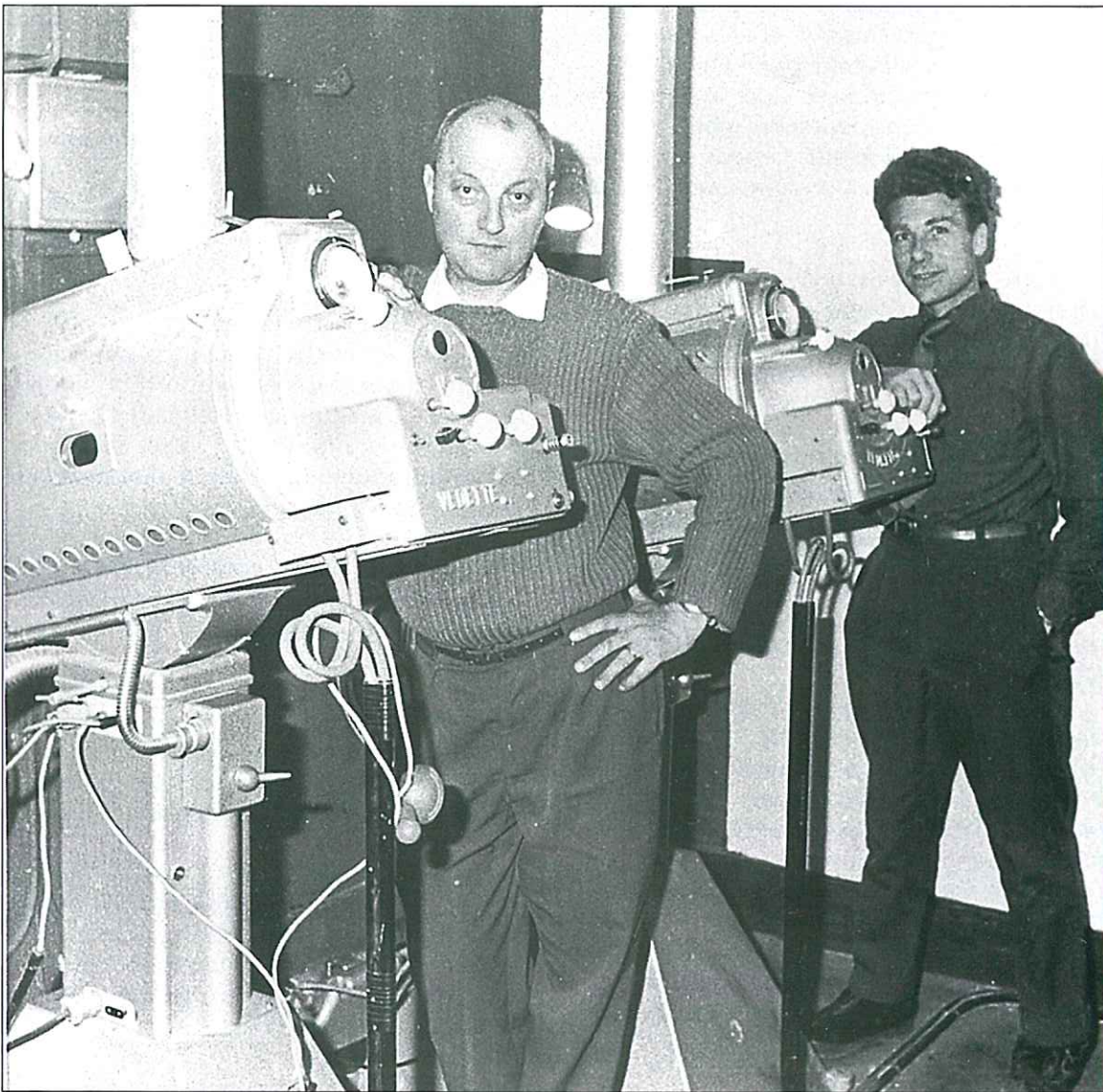
Les séances de cinéma :

On organisa donc deux sortes de séances :

- Les séances scolaires qui avaient lieu aux heures de classe, le mercredi, pour toutes les écoles d'Aix-les-Bains :
- à 13 h 30, le Centre, Saint-Simond et Boncelin.
- à 15 h, Lafin, Choudy, La Liberté et Marlioz. (Les écoles Franklin-Roosevelt et Sierroz n'existaient pas encore).

Tous les déplacements à l'Eden se faisaient à pied, bien sûr. Pas de "navettes municipales" à l'époque ! Les projections étaient assurées par Léo Quey, René Marin, Antoine Deville, et Marc Bugnard, aidés par M. Ouriet, alors concierge à l'Eden, sur un appareil de format 16 mm Debrie MB45 à arc. L'acquisition d'un second projecteur devint vite indispensable, pour éviter les "temps-morts" au changement de bobines.

Henri Nonglaton fit donc le déplacement à Grenoble, avec Léo Quey, le 15 mars 1951. Ils se rendirent à l'U.F.O.C.E.L. (Union Française des Œuvres de Cinéma Educa-



Les deux projectionnistes, René Marin et Antoine Deville.

teur Laïque), 11 rue Millet, pour passer commande d'un Debrie MB 45 sonore optique, identique au premier, et pour adhérer à l'Office par la même occasion, afin de louer les films. En effet, les jeunes spectateurs, tout à leur joie, ne se rendaient pas compte du souci des organisateurs pour se procurer des copies de films (peu correspondaient à la tranche d'âge des 8-12 ans).

Cela explique l'adhésion à l'U.F.O.C.E.L., devenue plus tard l'U.F.O.L.E.I.S. (Union Française des Œuvres Laïques d'Education par l'Image et le Son), dont Henri Nonglanton resta longtemps le délégué. Etaient loués des documentaires et des films de Jean Brerault, instituteur pionnier du cinéma scolaire, qui dirigeait alors une collection de films d'enseignement chez Pathé. Ceux-ci étaient, bien sûr, conçus en fonction des programmes scolaires des écoles primaires.

De cette époque naquit sans doute ma passion pour le cinéma :

"C'était en 1955 ; j'étais au Cours Moyen de l'Ecole de Boncelin. Nous avions classe le mercredi à la place du jeudi, et le samedi après-midi.

Nos mercredis après-midi étaient fabuleux : nous allions au cinéma (la télévision n'en était, à l'époque, qu'à ses balbutiements) !

Pas besoin de se faire prier pour descendre au centre ville, bien en rang, jusqu'à cette salle obscure et magique de l'Eden.

A l'entrée, c'était le brouhaha joyeux des élèves arrivés avant nous... Le silence se faisait vite, dès les premières images. Les documentaires pédagogiques, en noir et blanc, étaient impressionnants. Je me souviens encore, par exemple, du fracas des vagues déferlant sur les rochers de Bretagne !...

En fin de séance, l'attention se relâchait quelque peu. Les élèves s'agitaient, se taquinaient. La lumière nous éblouissait, à la sortie de la salle..."

Nul ne s'était rendu compte que les conditions acoustiques de la salle étaient très



L'inauguration des nouvelles installations de Ciné-Jeunesse à l'Eden.

relatives... Les appareils de projection étaient installés sur le "balcon" de l'Eden, puis furent déplacés dans la "cabine" qui fut inaugurée en grandes pompes.

De retour en classe, chaque instituteur exploitait, à son gré, les films présentés. Une classe était ainsi chargée de rédiger un résumé qui était imprimé et distribué à chaque élève.

On construisait le film en BD ; on le découpait en 8 à 10 séquences qui étaient dessinées sur papier Canson. On ajoutait un texte. L'instituteur expliquait le travail du réalisateur : travelling, plan, séquence, panoramique... devenaient des mots un peu moins mystérieux.

Toutes ces activités montrent bien à quel point cette équipe d'enseignants était passionnée par le 7^{ème} Art !

De plus, pour satisfaire l'engouement de leurs jeunes spectateurs, ils leur proposèrent des séances récréatives, le samedi après la classe. "Charlot", "Buster Keaton", "Laurel et Hardy" les ont fait rire et pleurer tout à la fois.

A chaque rentrée scolaire, tous les élèves avaient hâte de coller, sur leur carte d'adhérent à l'U.F.O.L.E.I.S. le timbre attestant leur cotisation de l'année, véritable "Sésame" pour l'entrée à l'Eden.

Puis, au fil des années, dans la mesure des possibilités laissées par les études secon-

daires, on devenait membre du "Ciné-Club".

Les séances du "Ciné-Club" :

Elles avaient lieu le samedi soir, et étaient destinées aux grands élèves du lycée et aux adultes dans la salle de l'Eden. Chaque film était l'objet d'une présentation puis d'une discussion après la projection.



*Henri Nonglaton à la caméra, en "reportage".
Activités scolaires, années 50*

Moment intéressant de rencontre et d'échanges d'idées, animé le plus souvent par des professeurs du lycée, tel Monsieur Chapron.

Films mémorables : "Les Portes du Paradis", "Citizen-Kane", "Les Oiseaux", "La Chaîne", "La Fureur de vivre", "Hôtel du Nord"... pour ne citer que ceux-là.

Les prises de vue :

Grâce à une subvention de la ville, l'Association acheta une caméra et les instituteurs firent des reportages (filmés en 16 mm, noir et blanc puis couleurs) pour conserver le souvenir de leurs

activités, scolaires ou péri-scolaires.

Ont collaboré plus ou moins régulièrement, avec Henri Nonglaton : Léo Quey et son fils Louis, Jean Ercé, Jean David, Claude Petrel et même Henri Challier de Chambéry.

Ils ont ainsi réalisé :

✦ Promenades scolaires de l'Ecole de Lafin et de l'Ecole de Choudy (N et B)

✦ Epreuves scolaires du code de la route, dans la cour de l'Eden (N et B)

✦ Un après-midi sur la neige au Revard, avec l'Amicale Sportive de l'Ecole de filles du Centre (N et B)

✦ Classe de neige d'Aix au Revard (Hôtel du Grand Revard) en couleurs.

✦ Divertissement pour une princesse malade (numéro présenté à la Fête des Ecoles Publiques par l'Ecole de Choudy, dans la cour de l'école) en couleurs.

✦ Deux reportages à intention pédagogique :

Visite des gorges du Sierroz (N et B)

Le long du Sierroz (couleurs)

✦ Des films d'initiation à la prévention routière.

Henri Nonglaton expliquait également les trucages à ses élèves. Certains se souviennent très certainement de l'effet produit par les projections, à l'envers, de quelques séances de gymnastique filmées par leur instituteur : les élèves remontaient sur la poutre, à reculons, au lieu de sauter. Fabuleux !

Tous ces films en 16 mm, tournés à 24 images par seconde étaient muets, mais commentés au micro pendant la projection. Toutefois, un essai de sonorisation (fond musical et commentaires), sur piste magnétique couchée sur la pellicule, a été tenté pour "La Classe de Neige". Mais il fallait un projecteur muni du dispositif de lecture magnétique pour en tirer parti.

Ce dispositif acquis par "Ciné-Jeunesse" n'a jamais bien fonctionné, et la section "Prises de Vue", mise en sommeil, a été remplacée par les activités vidéo, quelques 30 ans plus tard !

Article de "Jeune Aix" n°1 - année 1964 :

*"Le Ciné-Jeunesse d'Aix-les-Bains assure des séances de ciné-club destinées à deux publics :
- les jeunes des Ecoles et du Lycée. Un programme de courts et de longs métrages
choisi en fonction de l'âge de l'auditoire est présenté en général avec un grand succès.
Réactions multiples (... et parfois même très bruyantes...) assistance nombreuse, intérêt pris
aux séances : de ce côté-là pas de problèmes. Tout est au mieux.
Il en va différemment avec le deuxième public :*

*Deux difficultés mineures ont été surmontées : les conditions de projection sont bien
meilleures cette année puisque désormais les séances ont lieu au Nouveau Casino et le
choix des programmes est plus grand avec les films en 35 mm.*

*Mais il reste certains points sombres, en dépit du dévouement et de la compétence
des dirigeants. C'est d'abord, (outre la T.V. et la léthargie qu'elle engendre) une sorte de
désintéressement du public.*

*Une telle remarque dépasse largement le cadre de ce Ciné-Club. Elle renvoie à un
fait sociologique important : Aix-les-Bains est une ville "vieille", non à cause de l'âge des
habitants, mais aussi du fait d'un certain état d'esprit, lié au mode de vie, aux ressources,
etc... D'où le manque d'intérêt pour les manifestations artistiques. Voyez Annecy, ville
"jeune" et en pleine expansion, avec sa grande curiosité pour tout ; voyez même Rumilly,
qui se permet d'audacieuses initiatives...*

*Mais les administrateurs de "Ciné-Jeunesse" ont confiance, malgré tout : ils peuvent
toujours améliorer leur formule et essayer de toucher les milieux les plus divers. Pour cela,
ils envisagent de changer l'appellation "Ciné-Jeunesse", à l'origine d'un certain
malentendu : beaucoup croient que ce n'est qu'une annexe du Lycée ou une association
un peu fermée dans laquelle ils auraient des difficultés à s'intégrer (ainsi certains milieux
commerçants et ouvriers).*

*Si tout se passe comme prévu "Ciné-Jeunesse" deviendra l'an prochain, le "Ciné-
Club d'Aix-les-Bains". Espérons que cela dissipera tout malentendu et qu'un public plus
nombreux et des origines les plus diverses s'attachera à connaître et à discuter un des arts
majeurs du XX^e siècle".*

Claude Guiguet

La crise des années 60-70

Au cours des années soixante, de graves problèmes de sécurité interdirent l'utilisation de la salle de projection de l'Eden.

Etait-ce la fin de "Ciné-Jeunesse" ?

Non, les passionnés du 7^{ème} Art ne s'avouèrent pas vaincus et adaptèrent leur façon de fonctionner :

- Les séances "Ciné-Club" du samedi soir se déplacèrent au Nouveau Casino (devenu depuis le "Victoria"), grâce à une entente avec la direction de l'établissement.

Les conditions de projection étaient meilleures, les spectateurs assis plus confortablement, et les films, toujours issus du programme U.F.O.L.E.I.S. étaient en 35 mm.

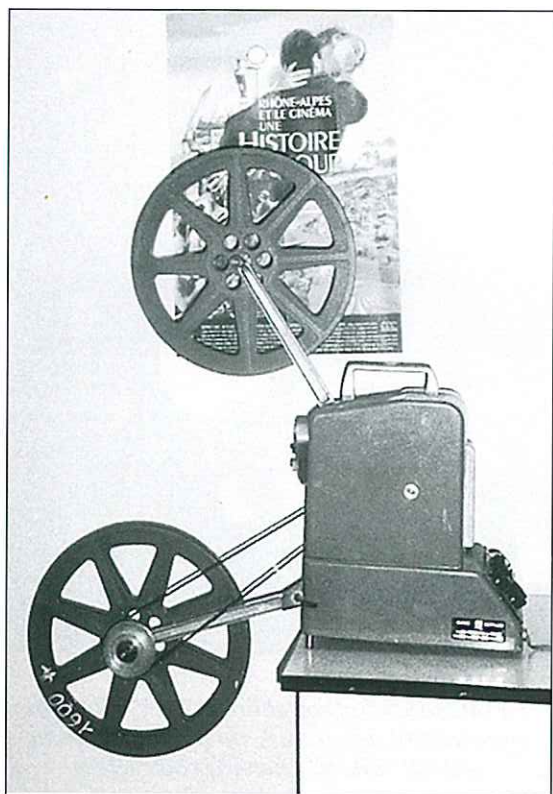
On invitait quelquefois des interlocuteurs extérieurs pour présenter les films, tel Yves

Boisset qui n'était pas encore réalisateur mais critique à la revue "Cinéma".

C'était un "Ciné-Club" authentique, affilié à la F.F.C.C. Un projet "Cinéma et Université" fut même élaboré.

Mais, petit à petit, la télévision qui s'implantait un peu partout et un désintérêt des Aixois que l'on déplorait à l'époque (voir encadré) expliquèrent en partie la baisse de fréquentation du club et celui-ci arrêta ses activités au début des années 70.

- Les séances scolaires du samedi après-midi continuèrent, mais les projections avaient lieu dans les écoles. Elles étaient plus limitées, à cause du besoin en projecteurs : on prêta à Lafin l'appareil "Buisse-Bottazzi" qui servait l'été à la colonie de vacances de Saint-Palais-sur-Mer ; Choudy récupéra un projecteur à arc Debrie MB 45 de la salle de l'Eden, le second étant transféré à l'Ecole du Centre. Les écoles de Mar-



L'appareil de projection "Buisse Bottazzi" utilisé à Lafin.

lioz et de la Liberté achetèrent un appareil. Les projections se faisaient le soir après la classe (et pendant la garderie du mercredi à l'Ecole du Centre) dans une salle aménagée à cet effet. On installa à Marlioz et Choudy, dans des préfabriqués, les fauteuils de la salle de l'Eden, démolie ; à l'école Franklin Roosevelt, construite en 1972, et où Henri Nonglaton fut transféré, on perça la cloison séparant deux salles de classe pour isoler le projecteur des jeunes spectateurs.

Chaque quinzaine, on louait des films à l'U.F.O.L.E.I.S. La copie était réceptionnée par l'école qui projetait le premier soir de la semaine et le film circulait ensuite d'une école à l'autre selon un ordre pré-établi en Assemblée Générale. La concertation entre les enseignants était grande et ceux-ci ne comptaient pas leurs heures de bénévolat. Dans l'équipe d'alors, se trouvaient, autour de Henri Nonglaton et René Marin, tou-

jours présents, messieurs Pasquero, Poncet, Pépin, Clerc-Renaud, Goddard, Gachet, Empereur, Mme Canet, puis messieurs Delcourt et Bocquet, au fil des changements de poste. Leur souci était d'intéresser aussi bien les petits que les grands élèves. Dans leurs choix de films, ils alternaient donc dessins animés ou courts-métrages pour les plus jeunes avec les longs métrages destinés aux cours moyens. Les enseignants de chaque école surveillaient les séances, à tour de rôle. Le droit d'entrée demandé fut de 2, puis 3, puis 5 F., et servait à régler les frais de location des films.

Le déclin

En 1976, l'école du Centre cessa les projections du mercredi, mais l'école de Mouxy, dirigée par M. Chèze, intéressé par l'activité cinéma, demanda à être intégrée dans le circuit. Elle ne participa que 3 ans, ses entrées étant trop faibles en nombre.

En 1981, l'école de Marlioz se retira du circuit et l'association commença à avoir des craintes pour son équilibre financier : les entrées étaient faibles, car la télévision devenait prépondérante et les élèves, en ville, avaient souvent d'autres activités après la classe.

On chercha alors des solutions, pour ne pas abandonner : forfaits, séances pour tous les élèves de l'école, pendant la classe (à Noël et à Paques), ouverture sur l'école du Sierroz... En 1982, suite aux menaces d'abandon de l'école de la Liberté, le bureau de l'Association, alors présidé par Chantal Canet, décida de ramener le nombre de séances annuelles à 3 (au lieu des 12 ou 13 séances habituelles).

L'avenir de Ciné-Jeunesse semblait bien incertain. Toutefois, 4 écoles (Choudy, la Liberté, Franklin-Roosevelt et Marlioz à nouveau) décidèrent de proposer 3 séances de cinéma à leurs élèves.

En 1984, le nouveau délégué au service audio-visuel de la F.O.L. de Chambéry, Philippe Moscarola, essaya de redonner un peu de vigueur à l'Association :

- 4 séances de projection furent prévues, cette année-là (2 au 1er trimestre et 2 au second).

- il proposa également de stimuler l'intérêt des enseignants en les invitant à une animation-formation, pendant le temps scolaire, avec l'accord de Madame Delcros-Girod, Inspectrice de l'Education Nationale. Mais, en 1984, cet accord ne fut pas obtenu.



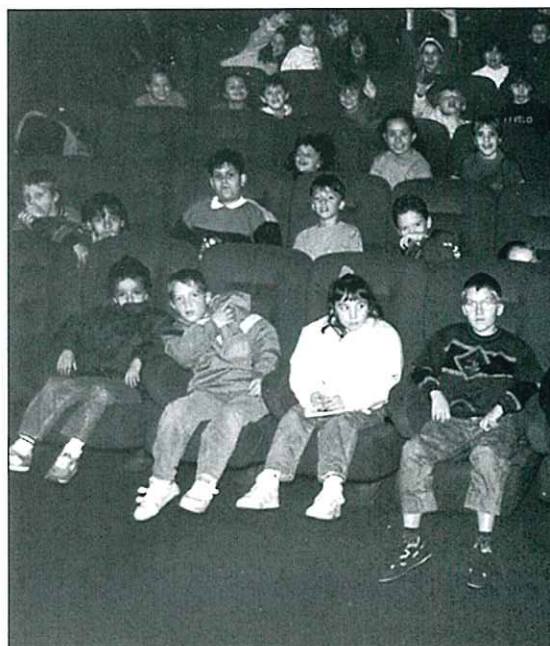
*Préparation du diapo-conte
"Boucle d'or et les trois ours" à l'école de la
Liberté, classe de Bruna Roux (Fév. 1993)*

Vers un renouveau

La demande fut renouvelée en juin 1985. Madame l'Inspectrice accepta, à condition que lui soit présenté un projet mettant en évidence les concordances entre cette animation et les programmes officiels d'enseignement. Philippe Moscarola et moi-même (élue présidente de l'Association en 1983), nous avons étudié avec soin les programmes et nous présentâmes à la rentrée de septembre 85 un projet intitulé "Cinécole".

Il consistait en une action pédagogique visant :

- une formation des maîtres, au cours d'une "conférence pédagogique", avec une séance de visionnement de films.
- des projections aux élèves, pour mettre en place des éléments du langage cinématographique et faire une approche technologique du cinéma.
- une évaluation, par production, dans



*En attendant la projection du film "l'Homme
qui plantait des arbres", de F. Back, dans la
grande salle du Victoria (Nov 1992)*

chaque classe, de mini-scénarii avec dessins ou photos.

Le projet fut bien accueilli. Une conférence pédagogique fut proposée aux enseignants des écoles organisant des séances de cinéma, le 30 novembre 1987, supervisée par Monique Cayrol, conseillère pédagogique. Elle permit l'élaboration d'un schéma d'exploitation des films qui furent projetés pendant le temps scolaire. On en revenait ainsi au même fonctionnement qu'au début des années 50, où, tous les élèves d'une classe ayant vu les films, ceux-ci pouvaient servir de point de départ à différentes activités, au choix des enseignants.

Mais les difficultés continuaient : les appareils de projection montraient des signes de faiblesse et l'Association n'était pas en mesure de les remplacer car ses finances étaient trop serrées. D'autre part, les conditions de projection, pour toutes les classes d'une même école, étaient précaires, les séances lourdes à organiser et certains enseignants s'en plaignaient. Il fallait encore évoluer. La Mairie refusa d'aider l'Association pour l'achat d'un nouvel appareil de projection.

Nous avons alors envisagé une autre ouverture, au printemps 1989 :

- obtenir l'accord de monsieur Roupioz, directeur des cinémas Victoria, pour des projections dans sa grande salle à l'intention de tous les élèves des écoles publiques de la ville.

- demander une subvention municipale pour financer une partie des droits d'entrée.

- prendre contact avec la toute jeune association des "3A" (Association pour l'Animation Artistique et Culturelle dans les écoles de la ville), pour une fusion éventuelle.

L'euphorie

Monsieur Roupioz répondit favorablement à notre demande.

La Mairie s'engagea à verser 30.000 F de subvention (15.000 F venant du service des Affaires Scolaires et 15.000 F du service Vie Associative et Jeunesse).

Et c'est ainsi qu'en novembre et décembre 1989, près de 1.400 élèves de la ville purent voir "L'Ours" de J. J. Annaud, sur

grand écran, bien installés dans de bons fauteuils, dans de très bonnes conditions acoustiques... Le rêve...

Cette réussite redonna courage aux membres de l'Association, messieurs Delcourt, Goddard, Vuillermet, Olkowicz ; mesdames Chèze, Genoulaz, Salerno, Ratel et moi-même.

Nous fîmes, en mars 1990, de nouveaux projets, sans les "3A", car nous n'avions pas pu trouver un accord avec eux. Outre les 3 séances de projection au Victoria, auxquelles nous voulions associer les collègues, l'idée était de créer des animations dans les écoles :

- séances d'initiation au langage cinématographique pour les classes d'enseignants volontaires, avec la collaboration de Jacques Laurent, responsable du secteur-cinéma de l'Espace Malraux de Chambéry (A.M.C.C.S. à l'époque)

- création par une classe de CM, d'un petit film vidéo, pour initier les élèves à la construction d'un film, avec l'aide du service audio-visuel de la F.O.L.



*Dans la classe. Séquence où le héros reçoit son petit mot.
Film "Cache-cache", 1990.*



*Dessins sur pellicule avec Patrick Perrier
à l'école de Choudy (Fév. 1993)*

L'année scolaire 90-91 marqua donc le début d'une série de réalisations :

- films à Victoria (avec participation de quelques classes de 6^{ème} pour la projection de "Ciné magica" et formation préalable des enseignants pour "Le Baron de Munchausen")

- travail de découverte de la technique du cinéma avec Jacques Laurent, dans 17 classes de la ville (les élèves apprécièrent tout particulièrement ces séances d'initiation aux trucages, à l'élaboration d'un dessin animé ; une bonne façon de faire comprendre aux enfants ce qui se passe "derrière l'écran" et d'éveiller leur esprit critique face aux images)

- réalisation du film vidéo "Cache-Cache", par la classe de CM de Chantal Petit, à l'école du Sierroz.

Ce film fut projeté officiellement, en "grande première", le 24 mai 1991, devant les représentants de la municipalité, de la F.O.L., les enseignants, les parents d'élèves et les élèves-réalisateurs.

Pour résoudre le problème toujours difficile du choix des films, on essaya de s'associer à un circuit de distribution de la F.O.L. de l'Isère, puis on fit appel aux compétences de Bernard Fontvielle, directeur des "Forum-Cinémas" de Chambéry-le-Haut, qui collabore avec M. Roupioz et organise depuis de nombreuses années des séances "Jeune-public" dans le cadre des activités "Ciné +".

Jusqu'en 1995, l'aide financière de la Mairie permit également :

- de solliciter la collaboration de Patrick Perrier (cinéaste de courts métrages d'animation avec des personnages en pâte à modeler) qui réalisa plusieurs "diaposcontes" avec les élèves (un conte en diapositives, avec fond sonore, à partir de séquences d'une histoire inventée-ou non- et illustrée par des personnages en pâte à modeler évoluant dans un décor en carton) ; il fit également dessiner des jeunes de Cours Moyen sur pellicule, inventant ainsi de petits dessins animés et en 1995, il se servit d'une reproduction de la caméra des Frères Lumière qu'il avait construite.

- de faire réaliser un second film-vidéo à la classe de CM de Sylviane Otonnello, à l'école de Marlioz. Cette création (ainsi que celle de Chantal Petit, et de ses élèves bien sûr), fut présentée au festival vidéo "Ecol'Images" de Semur-en-Auxois.

- de faire venir de Paris, en février 1993, par l'intermédiaire de Bernard Fontvielle, dans le cadre d'une initiation au dessin animé, un assistant de Paul Grimault, Lionel Charpy qui avait participé à la création du magnifique film "Le Roi et l'Oiseau" et qui montra aux élèves médusés quelques-unes de ses nombreuses planches d'images.

- de participer, en tant qu'association active, au "Festival de la Bande Dessinée", en 1992, ainsi qu'à "Tutti Frutti", en 92, 94, et 96 et à un jeu radiophonique de Radio-France Pays de Savoie en Juin 1996.



Lionel Charpy (à droite) accueilli au Nouveau Casino par (de g. à d.) Jean-Félix Roupioz, Anne Roupioz et Elisabeth André. (Fév. 1993)



Mise en place du décor pour le diapo-conte élaboré par les élèves de CE2 de Gisèle Salerno à l'école de Marlioz (mars 1996)

L'avenir de "Ciné-Jeunesse"

Au cours de l'année scolaire 95-96, la subvention municipale a diminué. Ont été organisés : 2 séances de cinéma (par niveau d'âge) au Victoria, un diapo-conte et un dessin animé sur pellicule.

- Grâce à une subvention du Conseil Général, "Ciné-Jeunesse" a pu participer en juin 1996, aux manifestations du mois du cinéma, mises en place par la Société d'Art et d'Histoire pour commémorer le centenaire de la première projection de cinéma à Aix-les-Bains : les élèves ont créé des dessins en noir et blanc, pour illustrer le cinéma, avec l'aide de leurs enseignants et de la conseillère pédagogique, Mme Annie Ruat. Leurs œuvres ont été exposées à la MJC, en même temps que des appareils utilisés avant l'invention du cinématographe par les Frères Lumière.

Gisèle Salerno, Présidente de "Ciné-Jeunesse" depuis 1993, et son équipe composée

de Nicole Garbes, Bruna Roux et Christian Bourgeois, espèrent bien que l'association pourra encore éveiller les élèves des écoles de la ville (et même des communes alentour) au cinéma, si différent de la télévision, dans un monde où l'image prend de plus en plus de place.

Pour cela, "Ciné-Jeunesse", avec l'accord de l'Inspection de l'Education Nationale, a besoin du soutien moral et financier de la ville, et de l'aide d'une jeune équipe d'enseignants amoureux du cinéma et décidés à prendre la relève...

Elisabeth ANDRÉ

Remerciements à :

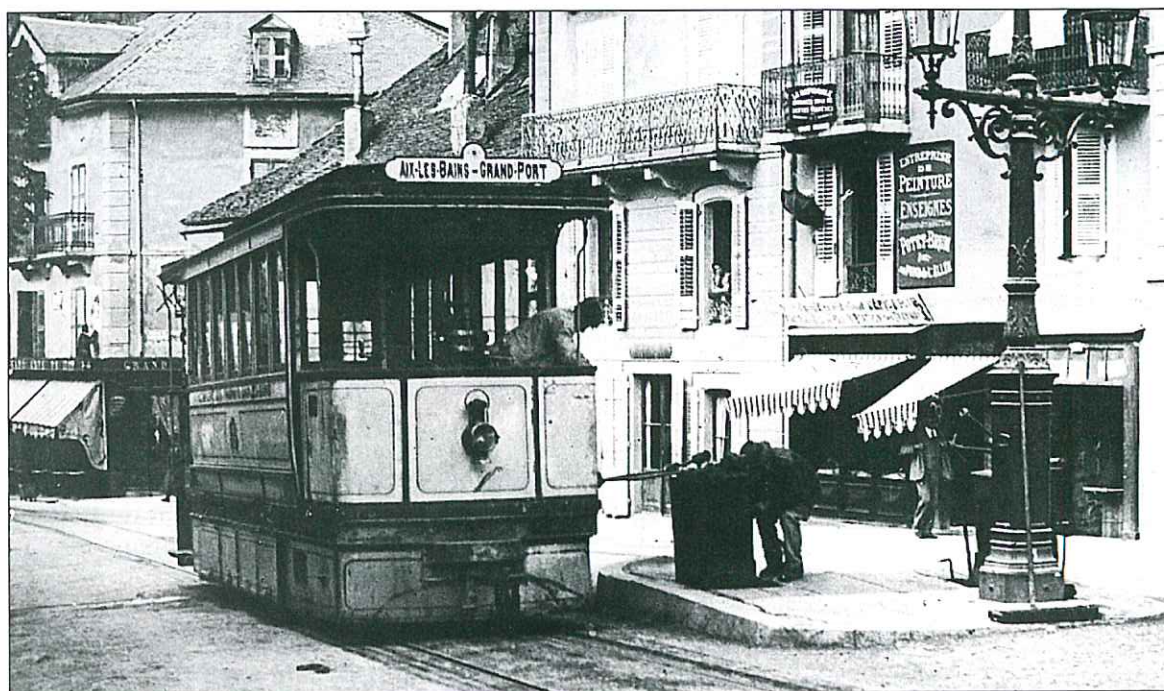
- Henri Nonglaton (témoignages, photos)
- Guy Toulorge (article "Jeune Aix")
- Michel Jay, Jean Nonglaton, Madeleine Quey et Chantal Petit (photos)
- Gisèle Salerno (documents d'archives et témoignages)

Il y a 100 ans, les tramways d'Aix-les-Bains.

C'est le 15 mai 1897 qu'un arrêté préfectoral autorise l'ouverture définitive de 4 lignes de tramways pour Aix-les-Bains : Aix-Port Puer (Grand-Port), Aix-Port de Cornin (Petit-Port), Aix-Grésy (Gorges du Sierroz) et Aix-Marlioz (Hippodrome). Révolutionnaires pour l'époque, ils sont propres et silencieux : pas de pollution ni de bruit car les automotrices fonctionnent à l'air comprimé produit dans l'usine-dépôt de l'avenue de St-Simond (actuel garage des Ateliers Municipaux).

De 1897 à 1908, une dizaine de véhicules vont parcourir la ville pendant la saison, emportant des milliers de voyageurs, surtout sur la ligne du Grand-Port (un départ toutes les 10 minutes !).

Nous reviendrons dans un numéro ultérieur à l'histoire plus détaillée de ces tramways, pour laquelle nous faisons appel aux lecteurs : en effet, nous ne possédons ni ne connaissons aucune illustration concernant les lignes de Grésy et de Marlioz.



En 1897, le tramway faisant le plein d'air comprimé au terminus de la Place de Genève, point de départ des lignes de Port-Puer, Grésy-Cascade et Port de Cornin.

Errata

Victor-amédée III (Revue n°7)

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à Victor-Amédée III, fondateur de notre station thermale (page 4). L'architecte des premiers thermes se nommait *le Comte Nicolis di Robilant* et non Nicolas de Robilant.

Le Mirabeau (Revue N°8)

Une lectrice nous précise les points suivants :

- Les hôtels Splendide et Royal ont été fermés (en tant qu'hôtels) en 1964.
- Ces hôtels ont bien été transformés en hôpital militaire, mais en 1943-44 par les allemands, et non en 1914 !

Alfred Boucher

"CŒUR DE SCULPTEUR"

A l'automne 1997, le musée Faure s'apprête à rendre hommage à Alfred Boucher. Tous les aixois connaissent son nom, qui a été donné au square en lisière duquel se dresse le monument aux morts "Aux Vainqueurs", œuvre de Boucher en 1921. Mais que sait-on exactement de ce sculpteur, très présent dans la vie mondaine aixoise, de 1884 à son décès dans notre ville le 18 août 1934 ?

Il paraît a priori présenter tous les aspects de l'artiste "pompiers", enrichi par des commandes publiques, comme d'autres sculpteurs officiels de cette époque. Mais, certains épisodes de sa carrière mettent en évidence beaucoup de bonhomie et une attachante personnalité.

Sa formation

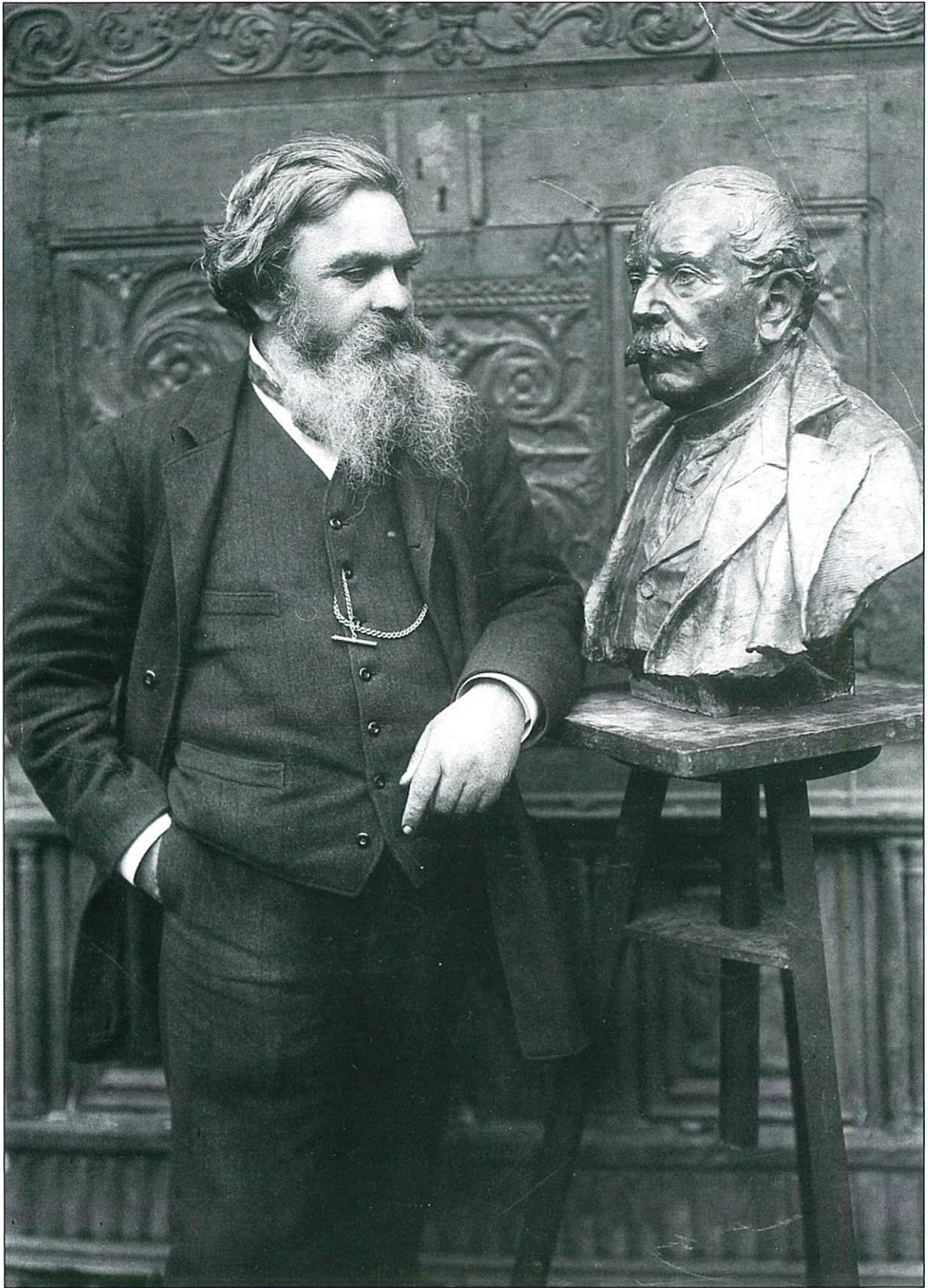
Alfred Boucher est né le 23 septembre 1850 à Bouy-sur-Orvin, petit village de l'Aube, près de Nogent-sur-Seine. Il s'installe dans cette ville en 1858 avec sa famille, son père étant devenu jardinier du sculpteur Marius Ramus (1805-1888). C'est dans l'atelier de celui-ci que Boucher modèle ses premières sculptures dans la glaise. Le maître, conscient de ses dons, lui fait obtenir une bourse de la ville de Nogent et du Conseil général de l'Aube lui permettant de poursuivre ses études à l'École des Beaux-Arts de Paris, dans l'atelier d'Augustin Dumont (1801-1884) et de Paul Dubois (1829-1905), alors directeur de l'école et lui-même originaire de Nogent.

Dès lors, la voie du jeune artiste est toute tracée, ses parrains sculpteurs, Dubois en particulier, l'aidant dans ses débuts, cepen-

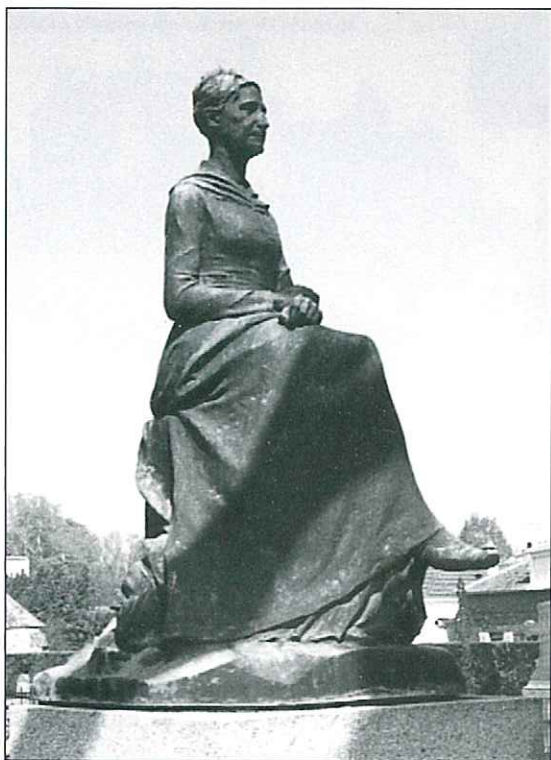
dant difficiles. Après avoir fait la guerre de 1870, en effet, Boucher échoue au Prix de



*Alfred Boucher vers 1880,
Chevalier de la Légion d'Honneur
(Musée Faure)*



Boucher et le buste de Jean-Marie Bernascon (Archives Bernascon)



*Portrait de Madame Boucher
au cimetière de Nogent*

Rome, mais part néanmoins séjourner à Florence et à Rome grâce à l'aide matérielle de Dubois. Il épouse alors une Nogentaise, Élise Viat (1850-1913).

Boucher participe régulièrement au Salon, où il obtient en 1874 une médaille pour "l'Enfant à la Fontaine", et un grand prix en 1881 pour "la Piété Filiale". Cette estime lui vaudra de devenir Chevalier de la Légion d'Honneur dès 1867, et Grand Officier en 1925.

Il est donc propulsé sur le devant de la scène des artistes officiels, surnommés "pompiers" par leurs contemporains plus marginaux. Néanmoins, son séjour italien lui a permis de se familiariser avec les figures antiques et le portrait, activité très rémunératrice qui lui permet de sortir de l'anonymat.

Les sujets qu'il aborde demeurent résolument ceux de la sculpture officielle du XIXe siècle : historiques, patriotiques, reli-

gieux, portraits. Il devient un spécialiste des monuments commémoratifs.

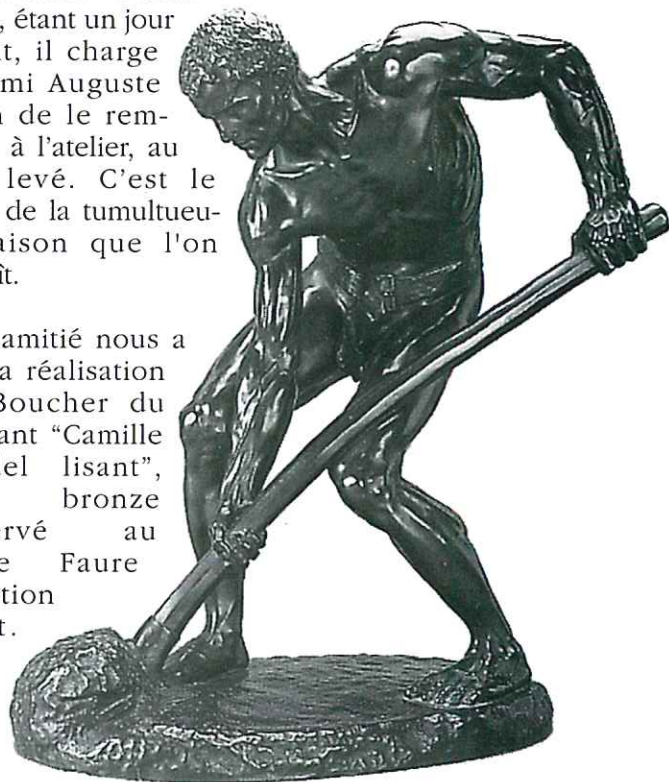
C'est ainsi qu'il vient pour la première fois à Aix-les-Bains pendant l'été 1884, à la suite de son grand ami le peintre Simon-Alexandre Toudouze (1850-1909), et d'une clientèle privée fortunée.

Camille Claudel

C'est en 1876, semble-t-il, que Boucher, lors d'un séjour à Nogent-sur-Seine, rencontre Camille Claudel, adolescente, fille du conservateur des hypothèques de la ville, qui s'essaie dès son jeune âge au modelage de portraits et de figures animales.

Est-ce le souvenir de ses laborieux débuts qui pousse Boucher à lui prêter assistance ? En tout cas, touché par les dons de la jeune fille, il la conseille, et lorsque plus tard, elle s'installe à Paris, il la soutient très activement. Néanmoins, étant un jour absent, il charge son ami Auguste Rodin de le remplacer à l'atelier, au pied levé. C'est le début de la tumultueuse liaison que l'on connaît.

Cette amitié nous a valu la réalisation par Boucher du ravissant "Camille Claudel lisant", petit bronze conservé au musée Faure (donation Fagot, 1945).



*"A la Terre"
Bronze - (Collection particulière)*

La Ruche

A partir de 1880, Boucher mène une existence matérielle aisée, grâce à ses succès au Salon : il est médaillé d'or en 1883 pour son groupe "Au But", bronze déposé au Jardin du Luxembourg. Il alterne les séjours parisiens et nogentais avec les étés aixois.

C'est en 1899 qu'il reçoit, à la suite d'une commande de la reine Maria-Pia de Roumanie, d'importants subsides lui permettant l'acquisition de vastes terrains passage de Dantzig, dans la plaine de Vaugirard, aux portes de Paris.

Aidé de son neveu Alfred - dit Albert - artisan polyvalent du bâtiment, il remonte sur ce terrain deux pavillons acquis lors de l'Exposition Universelle de 1900. Il crée une cité pour artistes qu'il appelle "la Ruche" parce que les 80 ateliers qu'elle renferme ressemblent à des alvéoles peuplées d'abeilles.

Poursuivant son élan d'idéalisme et de philanthropie, Boucher va louer ses ateliers à de jeunes artistes pour un prix fort modique, oubliant parfois volontairement de demander ce loyer aux plus démunis.

Il construira même un théâtre de trois cents places, "la Ruche des Arts", où débitera Louis Jouvét.

Rapidement, dans les années 1910, la "Ruche" accueille des artistes tels que Léger, Chagall, Soutine, Zadkine, tous violemment anti-académiques. De ce nœud "d'anarchistes", Boucher dira un jour : *"Je suis dans la situation de la poule qui a couvé des œufs de canard."*

Dans les années vingt, Boucher parcourait fréquemment le domaine qu'il avait fondé, coiffé d'un chapeau à larges bords et vêtu d'une pèlerine. Habitant un pavillon solitaire dans le jardin, il demeura



Musée Dubois-Boucher
(Musée de Nogent)

jusqu'à sa mort fidèle à sa création philanthropique.

Le musée de Nogent

En 1902, Alfred Boucher inaugure à Nogent-sur-Seine le musée "Dubois-Boucher", riche d'une cinquantaine de ses œuvres ainsi que d'œuvres d'amis (Dubois en particulier) et d'élèves, dont il fait don à sa ville natale.

Ce musée s'enrichira régulièrement, jusqu'en 1945, de donations multiples tant en peintures qu'en sculptures.

Mais il tombe en désuétude après-guerre. Il faudra attendre l'arrivée de l'archéologue Jacques Piette, sollicité par des fouilles régionales, pour remettre en valeur le musée Dubois-Boucher, grâce à des donations récentes, à de judicieuses acquisitions et à une active campagne de restauration.

Jacques Piette est aujourd'hui l'avisé conservateur de ce beau musée.

L'œuvre de Boucher



"La Faneuse".
Bronze
(Collection particulière)



*Alfred Boucher pendant la construction du monument aux Morts d'Aix-les-Bains
(Photo Edouard Navello - Société d'Art et d'Histoire)*

De sa formation académique, Boucher a toujours conservé une facture très classique, nourrie de l'antique, mais d'une manière assez franche, parfois superficielle.

Certaines œuvres, telles que "A la Terre" ou la "Faneuse", sans doute conçues lors de séjours aixois, témoignent de ses racines paysannes ainsi que d'une certaine sensibilité à un art "socialisant".

Néanmoins, Boucher est bien de son époque, et il y fut une "belle-main", c'est-à-dire un artiste fort doué, sachant rester fidèle à un idéal officiel, à une imagerie de mythe, certes proche de l'Art Nouveau par ses belles représentations féminines, mais toujours sans quitter l'esthétique bienséante alors en vigueur. Ainsi le mouvement, restant figé, semble ne toucher que la taille et les membres même dans "Au But", où il représente pourtant des sportifs en pleine

course.

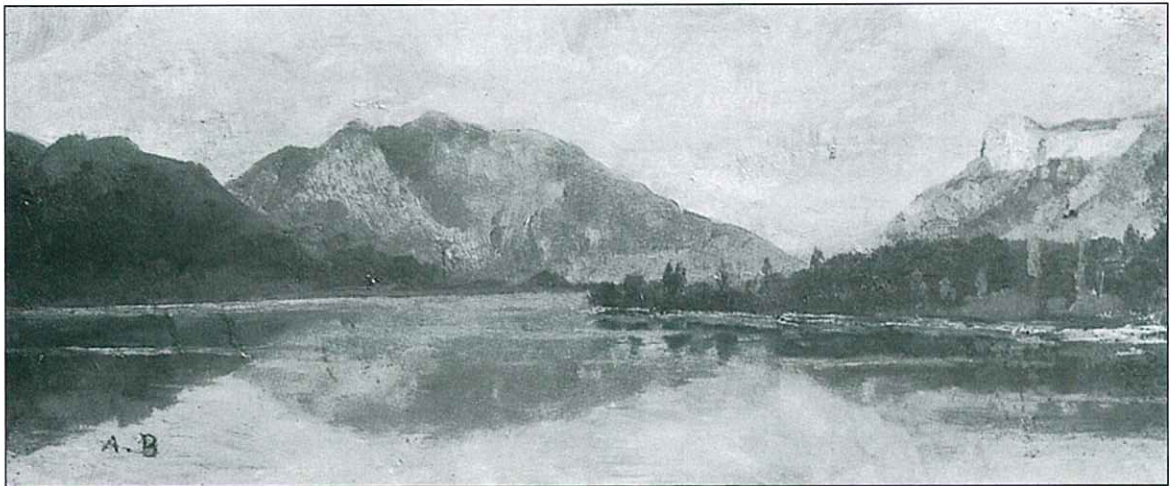
Sa sculpture est donc plus expressionniste, langoureuse, que vigoureuse et novatrice. Il s'attache davantage au symbole qu'à un réalisme poétique.

On ignore si Boucher pratiqua la taille directe, en raison de la présence dans son atelier de l'opérateur Camille Ravot. Il appréciait le procédé de la fonte du bronze à cire perdue favorisant la retouche directe.

A la fin de sa carrière, il emploie souvent le "ciment de fer", alors fort en vogue, qui lui per-



*"Au but"
Bronze (Musée de Nogent)*



Le lac du Bourget
(Huile - 0,16 m x 0,37 m - Musée de Troyes)

met un langage plus libre et plus moderne en même temps que des objectifs plus prestigieux tels que le monument aux morts d'Aix-les-Bains, ou celui de sa ville natale de Nogent-sur-Seine. Il est aussi l'auteur, au cimetière de Nogent, du portrait en bronze de son épouse, décédée en 1913. Il la rejoindra dans son caveau en 1934.

Boucher peintre

Très longtemps méconnu, cet aspect de l'œuvre de Boucher a été redécouvert grâce à Jacques Piette qui a organisé deux expositions consacrées aux tableaux de Boucher, à Nogent en 1990 et à Troyes en 1991.

Il est vrai que Boucher n'avait lui-même révélé cette facette de son œuvre qu'en 1920 à Troyes et en 1921 à la galerie Jean Charpentier à Paris.

Il semble avoir pratiqué la peinture dès le début de sa carrière, essentiellement des études préparatoires à des sculptures ("Eve", réalisée à Florence), sur de très petits formats, d'une facture très académique.

Il s'attaque visiblement au paysage vers 1880, lors de sa rencontre avec Simon Tou-

douze, et n'hésite pas à s'essayer à diverses techniques, le pointillisme, le colorisme, d'une manière souvent assez maladroite.

Vers 1905-1910, il peint beaucoup, à la manière de Toudouze, dans une technique à la matière épaisse, mais à la facture plus précise et en même temps plus impressionniste dans l'esprit. Il s'attache à des paysages champenois, peuplés d'arbres fantomatiques, ou à des vues de la région aixoise, le lac du Bourget en particulier, très présent dans son œuvre peinte.

Une fois installé à la "Ruche", il paraît avoir beaucoup travaillé la peinture, peut-être au contact de ses rebelles locataires.

La peinture garde toutefois un aspect assez anecdotique dans son œuvre, même s'il semble avoir pris du plaisir à la pratiquer.

A. Boucher

Aixois d'adoption

Alfred Boucher arriva à Aix-les-Bains dans les années 1884-1885. Durant cette période, il se rendait régulièrement à Florence, en Italie, où il avait son

atelier. Au cours d'un de ses voyages, il s'arrêta à Aix-les-Bains pour y rencontrer son ami le peintre Simon-Alexandre Toudouze installé depuis peu. Séduit par ces lieux, il y reviendra souvent.

En 1889, les deux artistes décidèrent de créer un atelier au nord de l'avenue Marie-de-Solms, où le photographe-portraitiste mondain Numa Blanc les rejoindra en 1892. Cette construction fut ornée d'un fronton triangulaire sculpté par Alfred Boucher. Elle se trouvait sur l'emplacement de l'ancien théâtre de Solms. Cet atelier, décoré de leurs œuvres respectives, devint un lieu privilégié où se rencontrèrent de nombreuses personnalités séjournant à Aix-les-Bains, telles le roi de Grèce Georges 1^{er}, la reine Maria-Pia de Roumanie, André Messager, Guy de Maupassant, Henri Rochefort... Là, Boucher réalisa plusieurs de ses grandes œuvres : "A la Terre", "le Bûcheron", "la Faneuse" et une série de bustes,

portraits de visiteurs célèbres de son atelier (Jean-Marie Bernascon, par exemple). À la mort de Toudouze en 1909, Alfred Boucher quitta ce local, repris par les antiquaires Vincent de Chambéry. En 1976, il a été démoli lors de l'extension de l'hôtel La Régence.

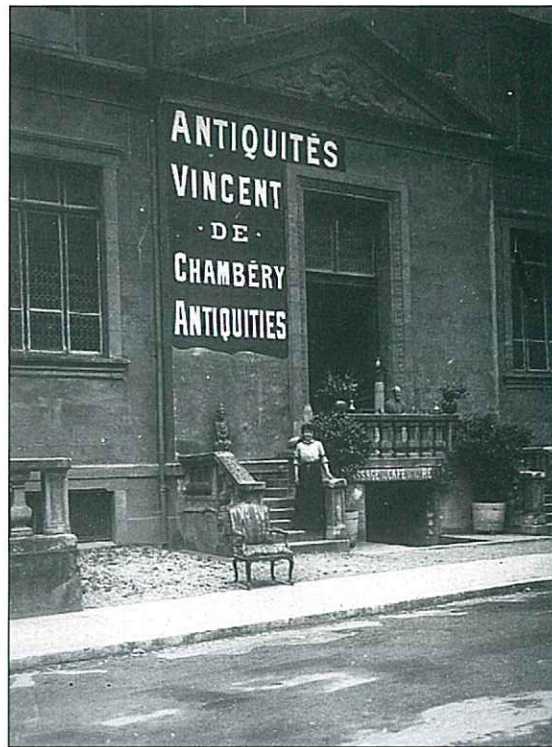
L'artiste avait attiré à Aix-les-Bains son neveu Alfred-Louis Boucher dit Albert Boucher (fils de son frère aîné Louis). Il aimait beaucoup ce jeune homme, sculpteur sur bois qui ouvrit un atelier au Grand-Port et habitait à Puer (villa Cluny).

Cette homonymie va créer beaucoup de quiproquos entre l'oncle et le neveu tant

"Nu ailé".

Bronze - (Collection particulière)

Le même, en marbre, est visible à la mairie d'Aix-les-Bains, bureau de l'Etat-Civil



L'atelier de l'Avenue Marie de Solms
(Archives Vincent)

au point de vue de leurs lieux d'habitation que de leurs sépultures respectives.

Alfred Boucher a possédé aussi un atelier à Puer de 1912 à 1928. C'est là qu'il aimait peindre (son violon d'Ingres), inspiré par la beauté du paysage. Il y habitait à la belle saison après avoir passé l'hiver à Paris.

Durant cette période, Alfred Boucher acheta de nombreux terrains dans le bois Vidal, au lieu-dit "Ferme de Blanquard". Sur un de ces terrains, son neveu fit construire, en 1926, boulevard de la Roche du Roi, une maison dont il orna la façade d'éléments néogothiques en bois sculpté. Cette maison se situe en face du départ de l'actuel chemin des Blanquard, après le château de la Roche du Roi. Elle a perdu ses ornements de bois sculpté. Par contre, il reste à l'entrée deux petites statues en ciment.

Au-dessus, Alfred Boucher avait construit une maison à colonnes, avec fronton,

A l f r e d B o u c h e r

appelée le "Parthénon du souvenir" et s'en servait pour exposer ses œuvres dans les trois immenses pièces carrées qui la constituaient. Ce bâtiment existe encore, très bien entretenu.

Son neveu, décédé en 1928, fut inhumé à Aix. Sa veuve continua à s'occuper d'Alfred Boucher lors de ses séjours savoyards. Le 18 août 1934, âgé de 83 ans, alors qu'il sculptait un buste de femme, il s'éteignit dans les bras de sa nièce.

André LIATARD
et
Sylvain JACQUELINE

Champenois d'origine, Alfred Boucher a donc été séduit par le site d'Aix-les-Bains, et son souvenir y demeure présent à travers les œuvres monumentales présentes dans la ville :

- Le monument aux morts, érigé en 1921, en "ciment de fer", et qui a de singuliers accents de modernité. Sa maquette est paradoxalement exposée au musée de la Vie Romantique à Paris.
- Le bas-relief "Alsace-Lorraine", situé dans une impasse donnant sur la rue Claude de Seyssel et qui est la maquette d'un des bas-reliefs du monument aux morts.
- La sculpture ornant le caveau de son neveu Albert Boucher au cimetière d'Aix.
- Les cinq sculptures léguées en 1945 par son légataire Monsieur Fagot, suivant ses dernières volontés, déposées au musée Faure (dont la grande figure féminine de marbre du parc extérieur).



Nu féminin en marbre (Musée Faure. Photographie Frédéric Chiola)

La Chautagne

UNE RÉGION NATURELLE ORIGINALE

"La Chautagne est un magnifique exemple de "val" jurassien, nord-sud, encadré par le "mont" du Grand Colombier à l'ouest et par celui du Gros Foug à l'est. Ces plis d'une grande complexité structurale, malgré leur apparente simplicité, soudent le Jura méridional au bloc des Alpes du Nord." (Jean-Paul Bravard)

Il est exceptionnel qu'une petite région historique coïncide avec une circonscription administrative moderne. Il est plus rare encore que la nature lui ait donné des limites aussi précises :

le Fier, au nord, qui a ouvert dans le "Mont" une brèche spectaculaire, sépare par une cluse profonde la Chautagne du Pays de Seyssel. Le premier pont remplaçant le bac ne fut construit qu'en 1852.

Le Rhône, à l'ouest, qui ne fut jamais une frontière infranchissable, bien au contraire, borde la Chautagne sur plus de

20 km. Ainsi le décanat de Ceysérieu (Bugey), circonscription ecclésiastique du diocèse de Genève, a-t-il englobé, du Moyen-Âge à la Révolution, les paroisses situées sur les deux rives du Rhône et, en particulier, toutes celles de Chautagne.

Au sud de Chanaz, le *verrou de la Côte du Rhône* ne fut que tardivement franchi (1864) par une route conduisant à Yenne.

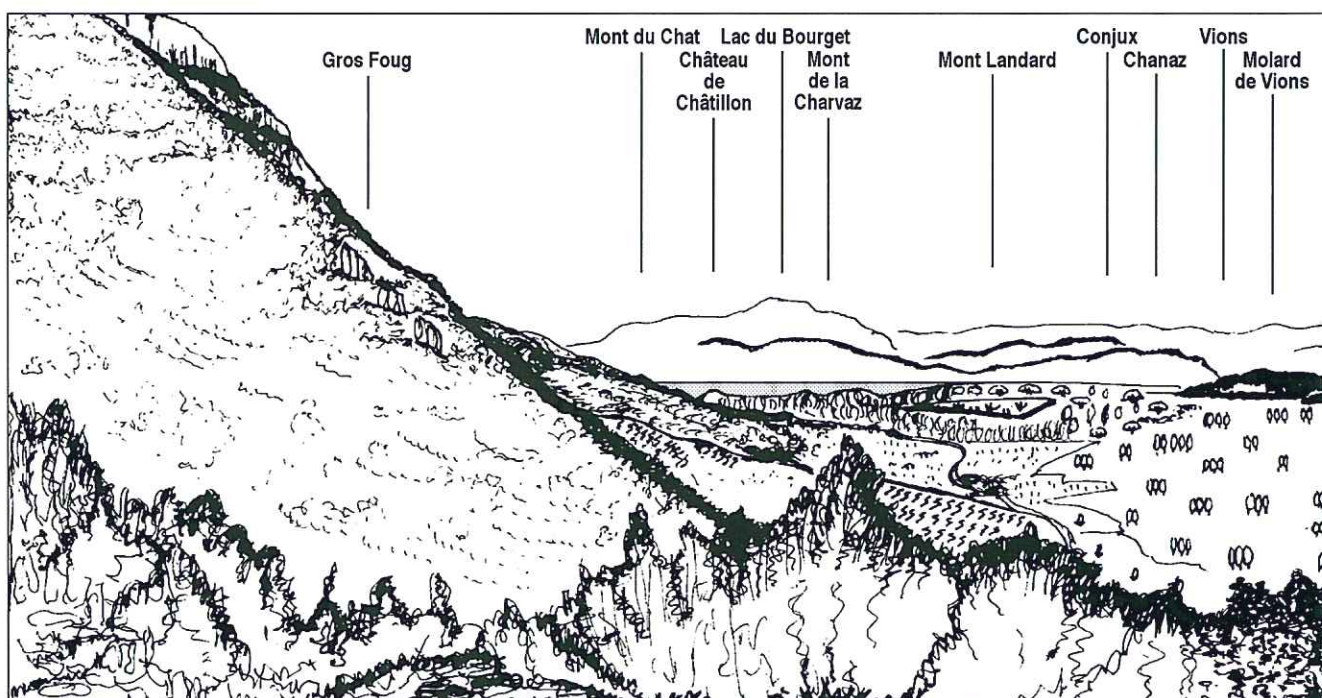
A l'est, le *pli jurassien* qui se développe de Motz à Chindrieux sépare la Chautagne de la Haute-Savoie.

De Saint-Pierre-de-Curtille à Chanaz, se



Ruffieux. Vue panoramique

L a C h a u t a g n e

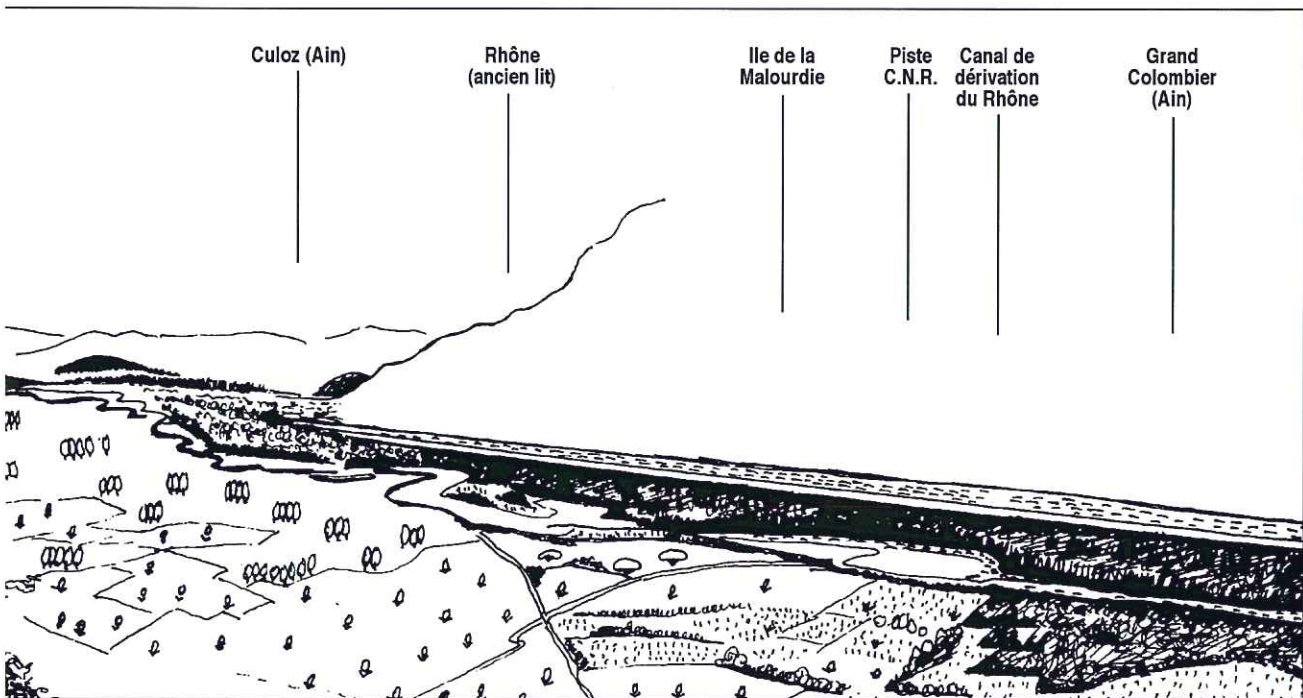
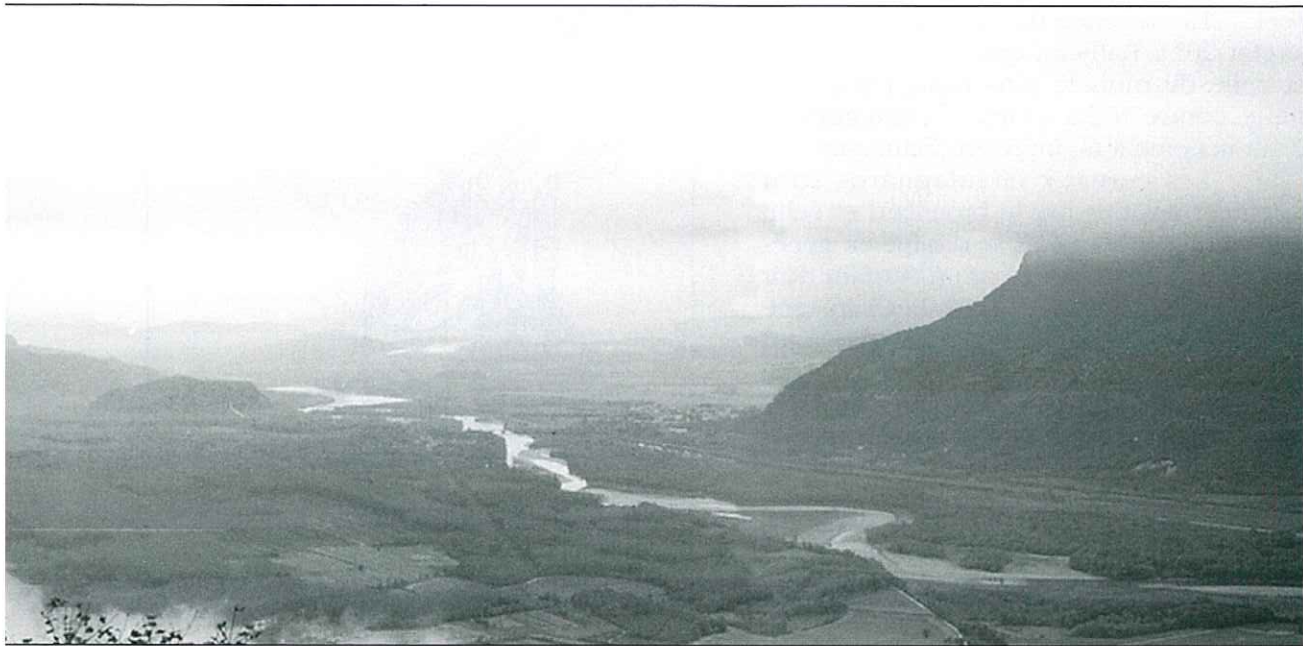


Plaine de Chautagne, Rhône et lac du Bourget

termine le grand anticlinal sinueux qui limite au sud-ouest le lac du Bourget lequel, occupant une large vallée glaciaire, est une belle ouverture en direction d'Aix-les-Bains et de Chambéry ; mais la route Aix-les-Bains/Seyssel ne fut terminée que peu avant 1860.

Le "vrai miracle" est l'harmonieuse union du ciel et de l'eau, de la plaine et de la montagne qui donne à la Chautagne un attrait exceptionnel.

Un climat particulièrement ensoleillé et tempéré :



(vue du Gros Foug en direction sud-ouest)

L'étude de Vion (diplôme de géographie : la Chautagne et la région de Culoz) insiste sur la situation privilégiée du Val du Rhône grâce à l'écran du Colombier-Landard et compare les conditions climatiques de Ruffieux à celles de Yenne, à partir d'observations météorologiques

réalisées de 1937 à 1947 :

- 87 jours de pluie à Ruffieux et 117 à Yenne,
- 1.076 mm de pluie à Ruffieux et 1.136 à Yenne,
- 10°5 de température moyenne annuelle à Ruffieux et 9°2 à Yenne.

La moyenne du mois le plus chaud atteint 20° à Ruffieux contre 18°4 à Yenne et celle du mois le plus froid 1°6 à Ruffieux contre 0°5 à Yenne, l'enneigement étant nettement moindre en Chautagne.

Les coteaux chautagnards sont rarement envahis par le brouillard et celui qui traîne sur le marais se dissipe en général rapidement, chassé par un courant d'air de la vallée du Rhône. Ainsi, la Chautagne bénéficie-t-elle d'un hiver relativement doux, d'un printemps précoce, d'un été chaud et d'un automne tardif et ensoleillé.

Ces conditions climatiques ont permis le développement d'une végétation xérothermique représentée par une vingtaine d'espèces inventoriées en 1947. La culture en pleine terre d'arbres méditerranéens, abricotiers, figuiers, amandiers, et même oliviers, témoigne de la modération de ce climat. Ainsi a-t-on pu parler de Chautagne provençale "la Chautagne, un autre visage de la Savoie".

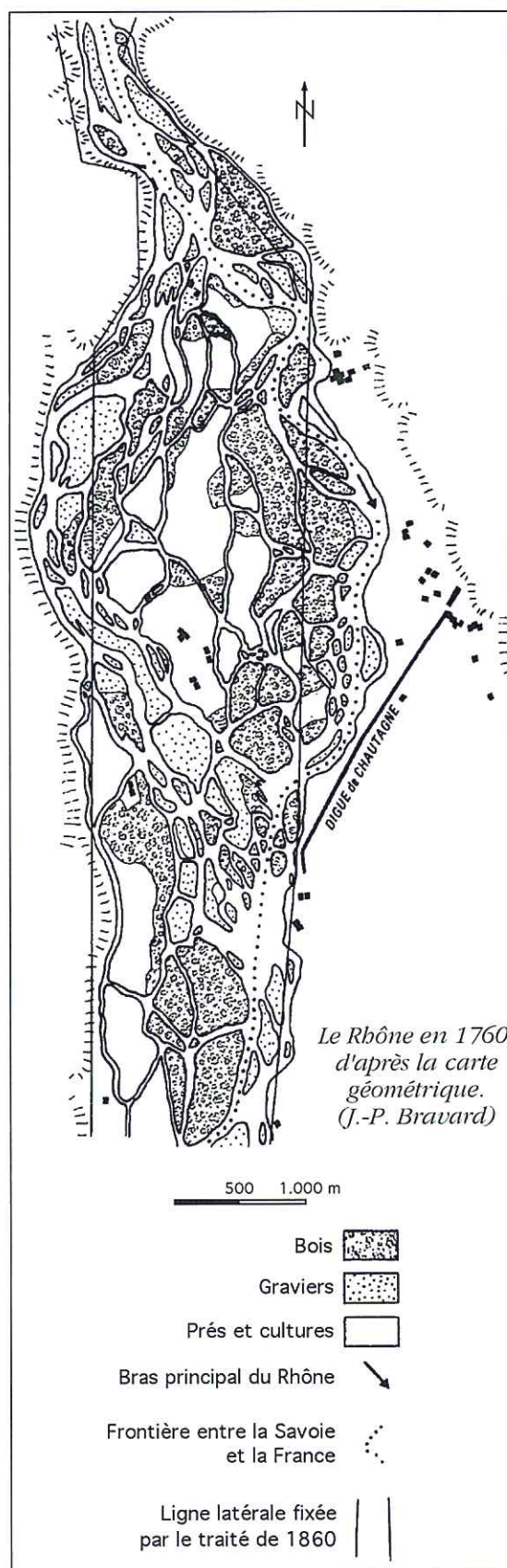


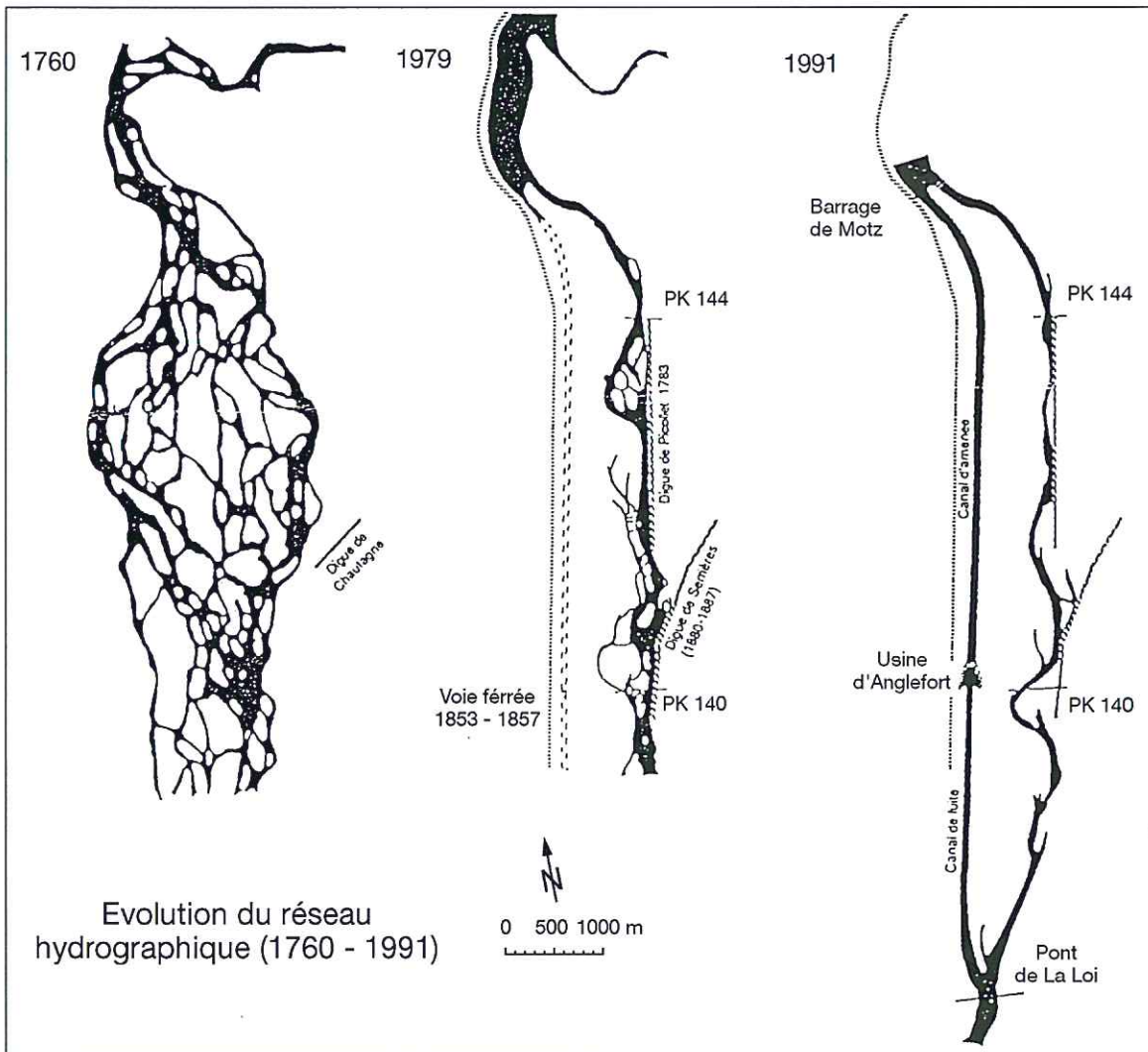
Le Rhône, le Mollard de Vions, la peupleraie, le marais de Chindrieux et le lac.

L'eau en Chautagne

C'est un élément essentiel du paysage et de la vie.

Eau du Rhône, certes plus abondante maintenant dans le fleuve canalisé que dans le lit court-circuité et que dans les "lônes" quasi abandonnées en basses eaux ; son lit tressé atteignait parfois 3 km de large, tardivement franchi par le Pont du Chemin de Fer de Vions (1859) et le





Evolution du réseau hydrographique (1760 - 1991)

Evolution du réseau hydrographique entre 1760 et 1991. (J. P. Bravard)

Pont de La Loi (1872), (même si Dom Romain Clair, historien de l'Abbaye d'Hautecombe a retrouvé la trace d'un pont construit à la fin du XIII^e siècle, mais disparu 25 ans plus tard), mais très tôt traversé par des bacs à traile et sillonné par les fameuses seysselandes accostant aux ports de Mecora, de La Loi et de Chanaz. Le Rhône fut longtemps redouté pour ses crues brutales, recouvrant tout le marais et la plaine de Chautagne, submergeant les "villages" de La Loi, de Boveyron, des Granges, une partie de la Muraille et les habitations riveraines du canal de Savières à Chanaz. Le débit pouvait alors atteindre et dépasser 2.400 m³ au Pont du Chemin de Fer de Vions alors que le débit moyen

est de 430 m³ et le débit d'étiage de 100 m³. Alors, était reconstitué le grand lac postglaciaire s'étendant du Bourget-du-Lac au pied des coteaux du Bugey, de Seyssel à Yenne, recouvrant totalement la plaine et les marais de Chautagne, et le marais de Lavours sur la rive droite. Les endiguements successifs puis les grands travaux réalisés par la C.N.R. (1), ont profondément modifié son cours.

Eau du Fier, affluent du Rhône, issu du massif des Bornes, qui, après avoir traversé une cluse originale "le Val de Fier", rejoint le Rhône au niveau de Motz. Il crée ainsi la limite naturelle nord de la Chautagne. Cette rivière au cours tortueux était

franchie par un bac qui permettait de relier la Chautagne au Port de Seyssel, à Ripaille, à Genève. La construction d'un barrage sur le Fier et d'une usine hydroélectrique à Motz vers 1910 a préfiguré l'aménagement récent des ouvrages E.D.F. (ou C.N.R.) sur le Rhône.

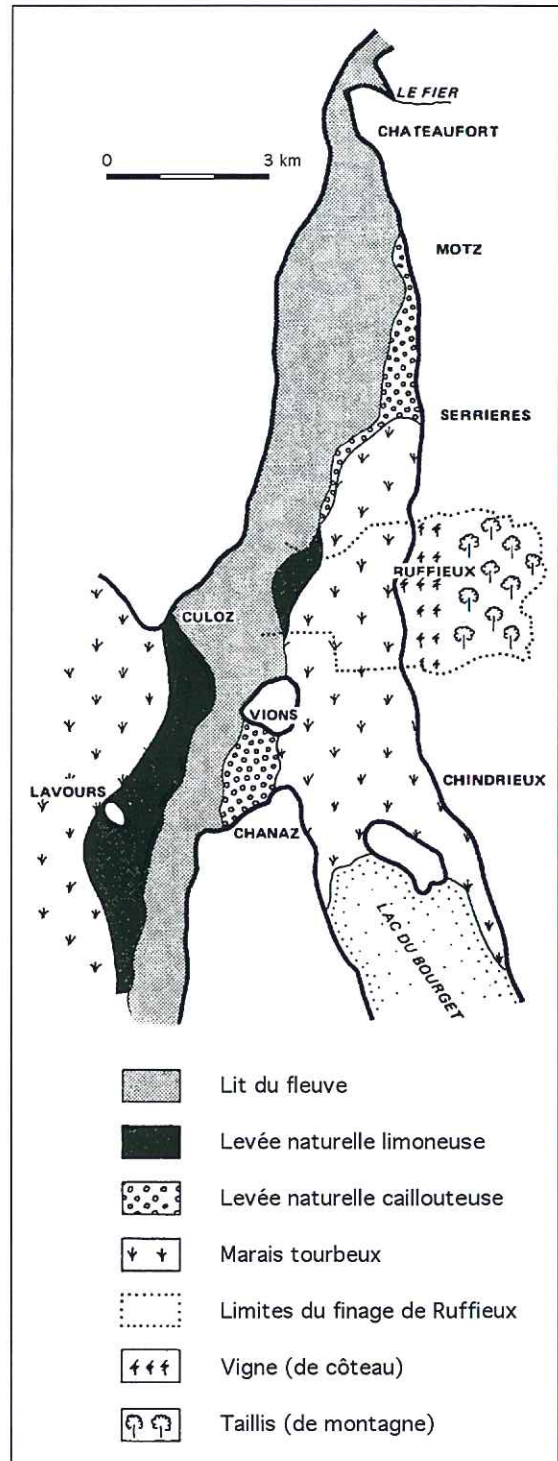
Eau morte, des dizaines de kilomètres de canaux drainent les marais.

Eau calme du canal de Savières (3,5 km) lien millénaire entre le lac du Bourget et le Rhône qui, de Chanaz à Portout, coule au pied de la montagne du Landard. S'il n'a pas toujours eu son tracé actuel, il a constamment fait fonction d'émissaire du lac du Bourget vers le fleuve et de chenal de déversement des crues du Rhône dans le lac, selon les variations saisonnières du niveau de l'un et de l'autre. Ainsi présente-t-il cette particularité d'un courant se dirigeant de Portout à Chanaz, ou de Chanaz à Portout, ou même d'une eau étale.

L'évolution du réseau hydrographique entre 1760 et 1991 (du Confluent du Fier au niveau de Culoz) a été considérable. En 1979, à la veille de la réalisation de l'aménagement hydroélectrique par la C.N.R., le fleuve est profondément transformé par deux siècles d'impacts. Les endiguements et la réduction des apports de charge de fond (construction des barrages du Fier au début du siècle et de l'ouvrage de Génissiat en janvier 1948 puis extractions massives au droit de Seyssel et de Culoz), ont affecté la morphologie de tressage. Les divagations du Rhône n'occupent plus la totalité de l'espace situé entre les digues. L'évolution s'est poursuivie depuis 1981, date de mise en service de l'aménagement de Chautagne : le vieux Rhône a un lit unique, sauf très localement en temps de crue.

Eau profonde du lac du Bourget, chautagnard de Chindrieux à Portout et de Conjux à Saint-Pierre-de-Curtille. Eau azurée qui étincelle ou s'assombrit selon l'heure du jour ou les caprices du ciel. Sur les rives du lac, à Conjux, à Portout, des fouilles minutieuses ont révélé l'existence de communautés humaines industrielles

dès l'âge du bronze et, récemment, a été découvert le port gallo-romain de Châtillon (Chindrieux).



Répartition des unités naturelles de la plaine de Chautagne au XVIII^e siècle. J.-P. Bravard

Les grandes unités paysagères

La plaine de Chautagne : "Une vaste cuvette de surcreusement glaciaire en forme de X, libérée des glaces à la fin du Würm, s'est partiellement comblée d'argile lacustre avant d'être ensevelie dans sa partie axiale par les alluvions caillouteuses du Rhône postglaciaire. A la recherche de son profil d'équilibre pour lequel la cluse de Pierre Châtel donne un point fixé à l'aval, le fleuve s'est inexorablement haussé de 15 cm par siècle depuis l'époque néolithique, sur un tracé quasi-immuable, isolant le lac et les marais en arrière d'une légère levée limoneuse"

(J.P. Bravard, la Chautagne).

Le niveau du lac du Bourget et la partie aval de la plaine de Chautagne se sont exhausés de plus de 5,50 m depuis le néolithique, de plus de 4 m depuis le bronze final et de plus de 3 m depuis le début de l'ère chrétienne.

Il s'agit donc d'une plaine alluviale récente, en partie occupée à l'aval de Ser-

rières-en-Chautagne par un marais tourbeux qui accompagne le fleuve avec une pente identique (240 m au sud-ouest de Serrières et 232,50 m à l'ouest de Chindrieux). Les coupes du marais réalisées par Bornand (1979) révèlent qu'au nord et à l'ouest la tourbière, d'épaisseur variable, qui repose sur la craie lacustre, est voilée d'une mince couche d'alluvions fines dont l'épaisseur décroît vers le sud-est. La tourbe ne fut jamais exploitée en Chautagne. Cet immense espace semi-aquatique, réputé incultivable, remplissait deux fonctions essentielles aux communautés rurales chautagnardes :

- le marais était le support principal de l'élevage du gros bétail. Il servait de pâturage à la mauvaise saison et fournissait une partie du foin de coupe et la litière : la blache (ou laîche), association végétale de carex, de cladium, de phragmite, de molinie (foin de cheval) et de schoin.

- le marais était indispensable à la viticulture à laquelle il fournissait l'engrais vert



Le Marais. Viuz. Praz.



Motz. Erosion dans la molasse.

capable de compenser l'épuisement et l'érosion des sols des coteaux. Le marais connaissait donc une exploitation intensive. Jusqu'au XVIII^e siècle il fut exploité collectivement. Au début du XIX^e siècle, le marais fut partagé entre les trois communes de Ruffieux, Chindrieux, Vions et réparti entre les familles. La blache est alors si prisée -252 lots sont attribués en 1878 aux habitants de Chindrieux- que le Conseil Municipal décide que tout nouvel amodiataire *"devra justifier de 10 années de résidence à Chindrieux, payer 5 francs de contribution directe et être marié avec une femme de la commune"*. Mais le phylloxéra, le déclin de la population rurale portèrent un rude coup au marais. En 1932, 88 lots seulement sont attribués et 55 en 1937. Le semi-abandon du marais fit prendre conscience aux forestiers de sa sous-exploitation. A partir de 1936, l'administration des Eaux et Forêts entreprit d'implanter dans le marais des peupliers sur un domaine de près de 900 hectares. Ainsi fut créée la plus vaste peupleraie d'Europe.

Cette initiative a déterminé un certain nombre de particuliers à entreprendre des plantations identiques.

Les coteaux de Chautagne :

Ils représentent *"l'essentiel du terroir agricole localisé au bas de la montagne à la faveur de l'adoucissement des pentes et de l'affleurement des grès molassiques et des placages morainiques en-dessous de 500 m d'altitude"* (J.P. Bravard). C'est le domaine privilégié de la vigne et la zone d'implantation des villages viticoles.

Mais les meilleurs terroirs sont les petits cônes de déjection égrénés sur le bord oriental de la plaine, en contrebas de ravins qui échancrent le pied de la montagne. Les villages et hameaux ont élu ces sites, menacés lors des orages, mais très fertiles : Serrières, Mécora, Saumont, Viuz, Praz, Vars...

La montagne :

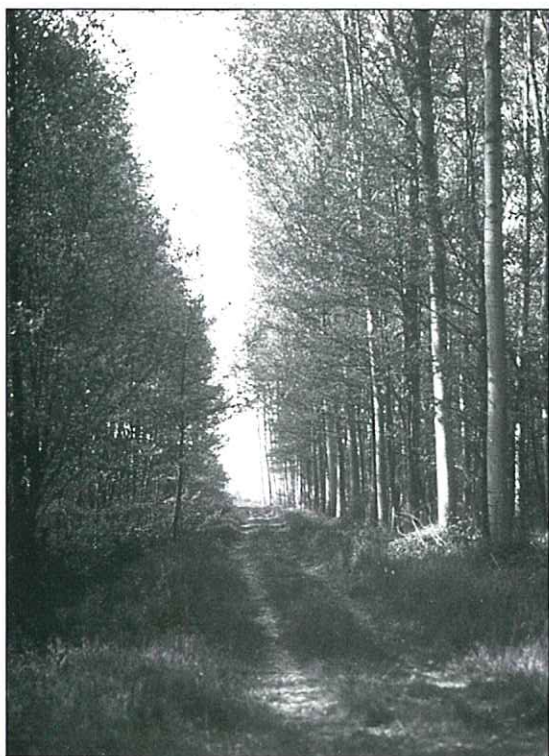
Anticlinal allongé et étroit, de hauteur modeste, sa dénomination change du nord vers le sud : Montagne du Gros Foug (1057 m) séparée de la Montagne des Princes dominant la plaine de Seyssel par la cluse du Fier, Mont Clergeon (1025 m), Montagne de Cessens (986 m) au sud-est de Chindrieux et Mont Laval (848 m) qui plonge sur le lac du Bourget et ferme la plaine au sud-est.

Le Gros Foug est donc le principal sommet du chaînon et lui donne communément son nom. Ce chaînon a de tout temps été traversé par des chemins empruntant les nombreux passages, en particulier les cols du Clergeon et du Sapeyay.

Au sud de la plaine, le Mont Landard, coincé entre le Rhône et le lac du Bourget est le prolongement septentrional du grand anticlinal sinueux qui limite à l'ouest le Val du Bourget et porte successivement les noms de Mont de la Charve, de Mont du Chat, de Montagne de l'Épine. De hauteur modeste (583 m) et de faible largeur, il semble constituer le prolongement savoyard de la Montagne du Colombier. Le déversement, assez général, des plis anti-

clinaux vers l'ouest détermine l'existence de crêtes monoclinaux dont l'escarpement est tourné dans la même direction : ainsi la Chautagne est-elle dominée à l'est par les grandes corniches jurassiques du Gros Foug et de la Montagne de Cessens, et l'extrémité de la plaine par les crêtes du Mont Landard.

Les monts qui forment le cadre de la Chautagne ont une ossature de calcaire massif (rauracien, kimeridjien, portlandien et urgonien) sur une épaisseur totale de 600 m. Les formes karstiques, telles que lapiez et cuvettes accidentent le relief des chaînons où les placages morainiques sont minces ou absents. La montagne calcaire est perméable, sèche, vouée à un taillis médiocre. Les terres défrichées se cantonnent sur les placages morainiques et sur les sols formés aux dépens des marnes et marno-calcaires de l'hauterivien. Le fait apparaît clairement au pied du Mont Clergeon où la géométrie des terres défrichées suit avec précision l'ensellement du pli anticlinal. Deux ruisseaux envoient leurs eaux vers Saumont et Viuz (Ruffieux), les seuls cours d'eau de quelque importance



La peupleraie

sur l'ensemble du chaînon.

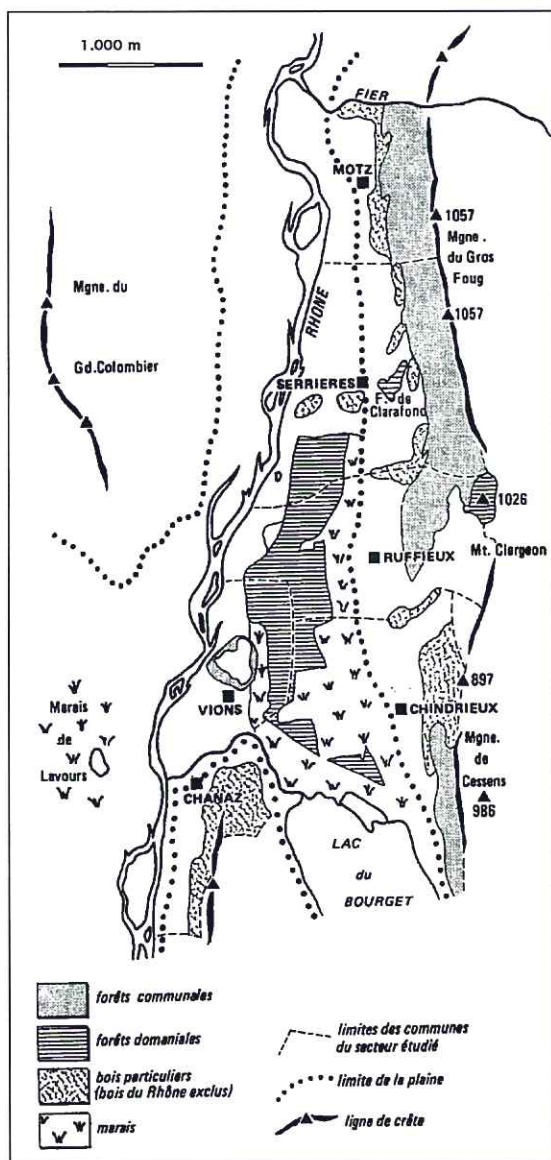
Il existe enfin une forme structurale qui présente un grand intérêt sur le plan humain. Il s'agit des "molards" qui, dans l'usage local, désignent des buttes calcaires d'altitude modeste émergeant de la plaine alluviale humide et inondable. Ce sont :

- le molard de Vions (382 m),
- le rocher de Châtillon (281 m) qui ferme au nord la cuvette lacustre du Bourget,
- le molard de Montuiset, appelé aussi "Molard à Thonon", rocher peu visible car haut de quelques mètres seulement et masqué par la végétation (241,70 m),
- sur la rive droite du Rhône, on peut ajouter le molard de Lavours (324 m) et le molard Jugeant (309 m) à Culoz.

Il est remarquable que ces molards soient tous situés dans le voisinage immédiat du carrefour structural de Culoz. Ces horsts sont des reliefs monoclinaux d'importance mineure et dont l'escarpement est tourné vers l'ouest ou le sud-ouest : c'est le cas du molard de Vions dont les formes sont très nettes si on les observe depuis le hameau de Flandre au nord-est de Chanaz. La commanderie de Vions est logée dans une combe monoclinale de flanc, prolongée sur le Landard par la Combe de Seme-laz Sindon.

La forêt

Elle fut de tout temps exploitée, et souvent d'une façon intensive, par les chautagnards pour les besoins domestiques : c'est le système de l'affouage. Elle fut souvent pillée, parfois même dévastée par une population nombreuse et misérable, peu soucieuse que la pâture y fut pratiquée aux dépens des jeunes pousses. Les efforts des conseillers municipaux, réclamant l'aide de l'Intendant de Chambéry, évitèrent le pire. A partir de 1860, les forestiers eurent la possibilité de mettre en pratique leurs politiques de développement des ressources forestières sans rencontrer de forte opposition... Il est vrai qu'ils appliquèrent les directives avec souplesse. Deux époques sont marquées par deux politiques distinctes :



La forêt en Chautagne. (J.-P. Bravard)

- de 1860 à 1963 : amélioration de la forêt feuillue par une réglementation plus stricte du système de l'affouage, du ramassage du bois mort et par la disparition progressive de l'autorisation de pâture en forêt.

- à partir de 1963 : enrésinement du taillis. Les premières expériences, très timides, furent tentées après l'annexion et n'ont qu'un intérêt anecdotique. Plus intéressante est la création de la forêt domaniale de Clarafond sur la commune de Serrières, d'une superficie de 24 ha, épicéas, sapins, pins sylvestres, pins noirs, Douglas, plantés de 1936 à 1961, qui présentent aujourd'hui

d'hui l'aspect d'une fûtaie à la croissance satisfaisante. Cette forêt a été créée à la suite de l'éboulement de Serrières, conjointement avec les importants travaux du service de Restauration des Terrains de Montagne.

Le vrai tournant est pris en 5 ans, de 1963 à 1967, par l'enrésinement de 280 ha sur les trois communes de Serrières, Ruffieux et Chindrieux. Les plantations de jeunes conifères, sapins, pins noirs d'Autriche, épicéas, sont effectuées dans des saignées qui alternent avec les bandes de taillis conservés, et donnent au versant forestier un aspect géométrique très caractéristique.

Contexte morphologique jurassien à la jonction des Alpes, données climatiques typées, multiples facettes d'une hydrographie omniprésente, paysages complémentaires : autant d'éléments qui confèrent à la Chautagne cette allure unique, faite d'harmonie et d'originalité.

Pierre JOUANNAUD

Photographies et croquis de Denise Neyret

NOTE

(1) La "Compagnie Nationale du Rhône" (C.N.R.), créée en juin 1934, est une société anonyme d'intérêt général composée de divers actionnaires : régions et collectivités territoriales concernées, S.N.C.F. et E.D.F.

Elle est chargée de réaliser l'aménagement du Rhône entre la frontière suisse et la Méditerranée, dans une triple optique : production d'électricité, navigation moderne et irrigation des terres agricoles. Depuis 1980, la concession de la C.N.R. s'étend aussi à la réalisation de la liaison fluviale à grand gabarit Saône-Rhin.

Vingt aménagements ont pratiquement été réalisés entre Génissiat et Arles. En Chautagne, l'aménagement comporte un barrage de retenue à Motz et une usine hydroélectrique à Angfort

BIBLIOGRAPHIE :

Jean-Paul Bravard : "La Chautagne" - Institut des études rhôdaniennes des universités de Lyon (1981).

Jean-Paul Bravard : "Le Rhône, du Léman à Lyon" - La Manufacture (1987).

Thermalisme :

CONTRIBUTION À SON HISTOIRE

La France avec 1.200 sources recensées et 104 *villes d'eaux* (l'appellation date de 1860) dans 40 départements est un haut-lieu du *thermalisme* (cette appellation est utilisée depuis 1918), mais ne lui donnons pas une importance exagérée : de l'Italie au Caucase, toute la frange sud de l'Europe n'est qu'une suite de stations thermales s'opposant à l'Europe du nord, scandinave et anglo-saxonne surtout, qui, non seulement n'a guère de ressources naturelles, mais doute beaucoup de la thérapeutique de l'eau.

Histoire et science ne sont pas forcément liées puisque, ni la célébrité de certains "clients", ni l'abondance des ex-votos n'ont jamais rien prouvé sur la valeur des eaux et la sûreté des guérisons. Cependant le débat sur l'utilité du thermalisme n'en finira jamais d'être posé, que la maladie soit conçue comme une humeur (étrangère) à éliminer ou comme un dérèglement anatomique auquel on peut remédier, non plus *par* l'eau, mais *dans* l'eau.

Variations et variabilités du thermalisme et des stations thermales

Pour avoir une station thermale à succès, point n'est besoin d'avoir une grande histoire mais de disposer d'un certain nombre d'atouts :

1°/ de l'eau bien sûr, peu importe qu'elle soit plus ou moins bien étudiée. Seule compte son efficacité, réelle ou appréciée. Remarquons d'ailleurs que les Français ont eu très rapidement un souci de spécialisation (plus médicale que chimique) à la différence des Allemands plus favorables à des eaux indifférenciées, donc

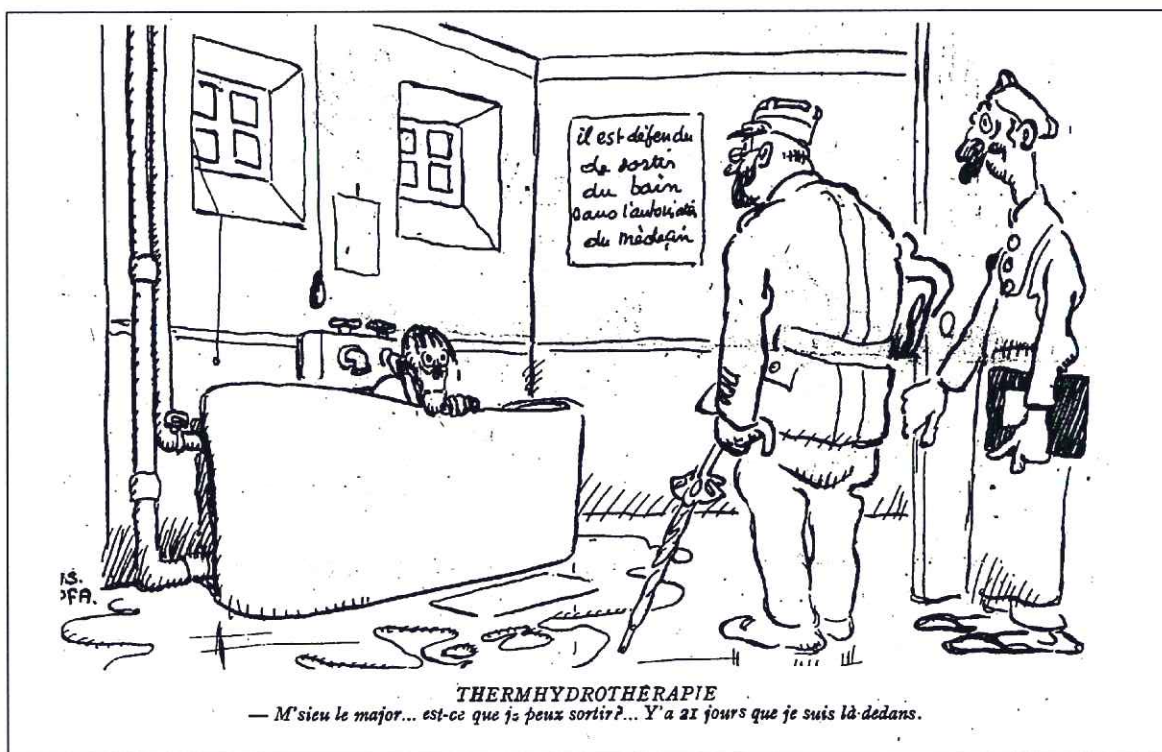


*Les thermes romains d'Aix-les-Bains.
(Litho : C. Pegeron - dessin : G. Dubois)*

susceptibles d'être utiles à tout et pour tout.

2°/ une impulsion politique, qu'elle vienne des pouvoirs locaux ou supérieurs comme Delorme, médecin de Louis XIV qui protégea Bourbon-l'Archambault ou les ministres Thiers et Rouher, grands tuteurs de Vichy au XIX^e siècle.

3°/ de l'argent pour aménager des installations prestigieuses nécessaires pour attirer des clients riches, d'où l'intérêt des banquiers : Eynard aux Eaux-Bonnes ou



Moreau aux Eaux-Chaudes, sans oublier les capitalistes anglais de Balaruc, Christophe gouverneur du Crédit Foncier et promoteur de Bagnoles-de-l'Orne (qui profita aussi du milliardaire américain Jay Gould) ou les banquiers Girod, Neuflyze et Schlumberger à Evian. C'est faute d'argent que beaucoup de petites stations (surtout dans le Sud-Ouest) n'ont pu émerger ou ont sombré. C'est aussi pour se faire de l'argent que l'on a multiplié un peu partout et avec plus ou moins de succès à la fin du XIX^e siècle, les pastilles, les laits, les sucreries, les bouteilles exportées.

4°/ des transports faciles et rapides : il est en effet essentiel d'être bien desservi et le progrès des transports, depuis près de deux siècles, a indéniablement beaucoup favorisé la fréquentation thermale. A quoi bon se fatiguer ou risquer sa vie pour obtenir une guérison ? Aix n'aurait jamais connu son succès sans le chemin de fer qui la reliait directement à Paris.

5°/ une gestion saine : la France ne connaît pas, comme ses voisins, les faillites thermales car l'Etat et accessoirement les collectivités locales ont toujours été très vigilants sur la gestion des thermes. N'y avait-il pas, en 1860, 6 stations d'Etat

(Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Luxeuil, Aix -qui perdure- Nérès et Plombières), 10 stations départementales, 20 stations communales, 2 stations d'établissements publics ? C'est dire le souci très français d'une gestion rigoureuse au service de la collectivité. Même les établissements privés sont depuis longtemps contrôlés par le pouvoir, aussi bien au niveau des eaux que de leur comptabilité, et l'on dit partout que la bonne gestion des eaux de Contrexéville par la famille Bouloumiers sauva la station contre le scepticisme des médecins.

6°/ une bonne publicité, qu'elle vint des médecins ou des érudits, qui vantaient la qualité des eaux, ou de la célébrité de certains visiteurs. Dans de telles conditions, il est évident que l'on ne cessa de chercher la fréquentation de grands personnages ou de membres des familles princières et royales. Ainsi Aix-les-Bains, qui pendant des siècles a très peu regardé le lac du Bourget, a profité pleinement du succès de Lamartine, de son fameux "Lac", de son naufrage et de sa courte passion pour Elvire.

La variation du poids respectif de chacun de ces critères explique la

richesse historique de chacune des villes d'eaux, à la fois toutes semblables les unes aux autres, mais chacune ayant ses particularités. Le record de longévité appartient indéniablement à Plombières qui n'a cessé durant vingt siècles de connaître le succès.

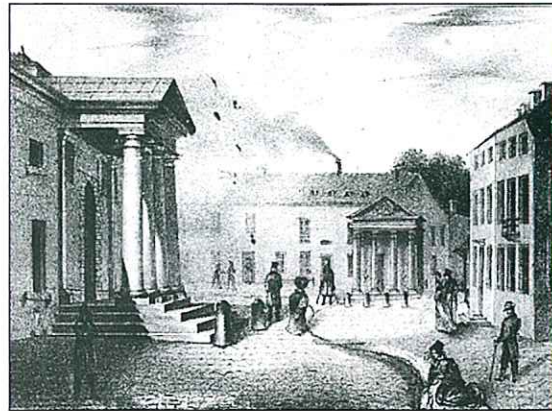
Néanmoins les villes d'eaux ne peuvent manquer d'affronter des problèmes presque inévitables :

1°/ la concurrence tout d'abord *dans* la station, comme *entre* les stations : Maupasant, en s'inspirant des querelles de Châtel-Guyon, a décrit ces guerres intestines dans son roman "Mont-Oriol". Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault se sont épuisées en luttes séculaires. Après la guerre de 1870, les stations françaises se sont violemment opposées à leurs concurrentes allemandes, ainsi Châtel-Guyon et Kissingen, Salies et Bad Kreutznach. Plus près de chez nous, il ne faisait pas bon autrefois prétendre concurrencer Vichy dans le Massif Central ou même Aix en Savoie (d'où la modestie de Challes au XIX^e siècle et surtout la liquidation de La Bauche au début du XX^e siècle).

2°/ la nécessité d'un aménagement suffisant au moins, prestigieux au mieux : les premiers thermes apparaissent à la fin du XVI^e siècle, mais ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on s'occupe de leur environnement immédiat (ainsi les célèbres allées d'Etigny à Luchon). C'est seulement sous Louis XVI et sous Napoléon que l'on songe (car on réalise peu) à des projets grandioses, vraiment exécutés (souvent en partie) après 1830. En France, il ne suffisait pas de concevoir, mais encore d'affronter la complexité administrative : combien de plans ont été perdus, ou retardés, du fait des sempiternels conflits de compétence entre les multiples organes administratifs ?

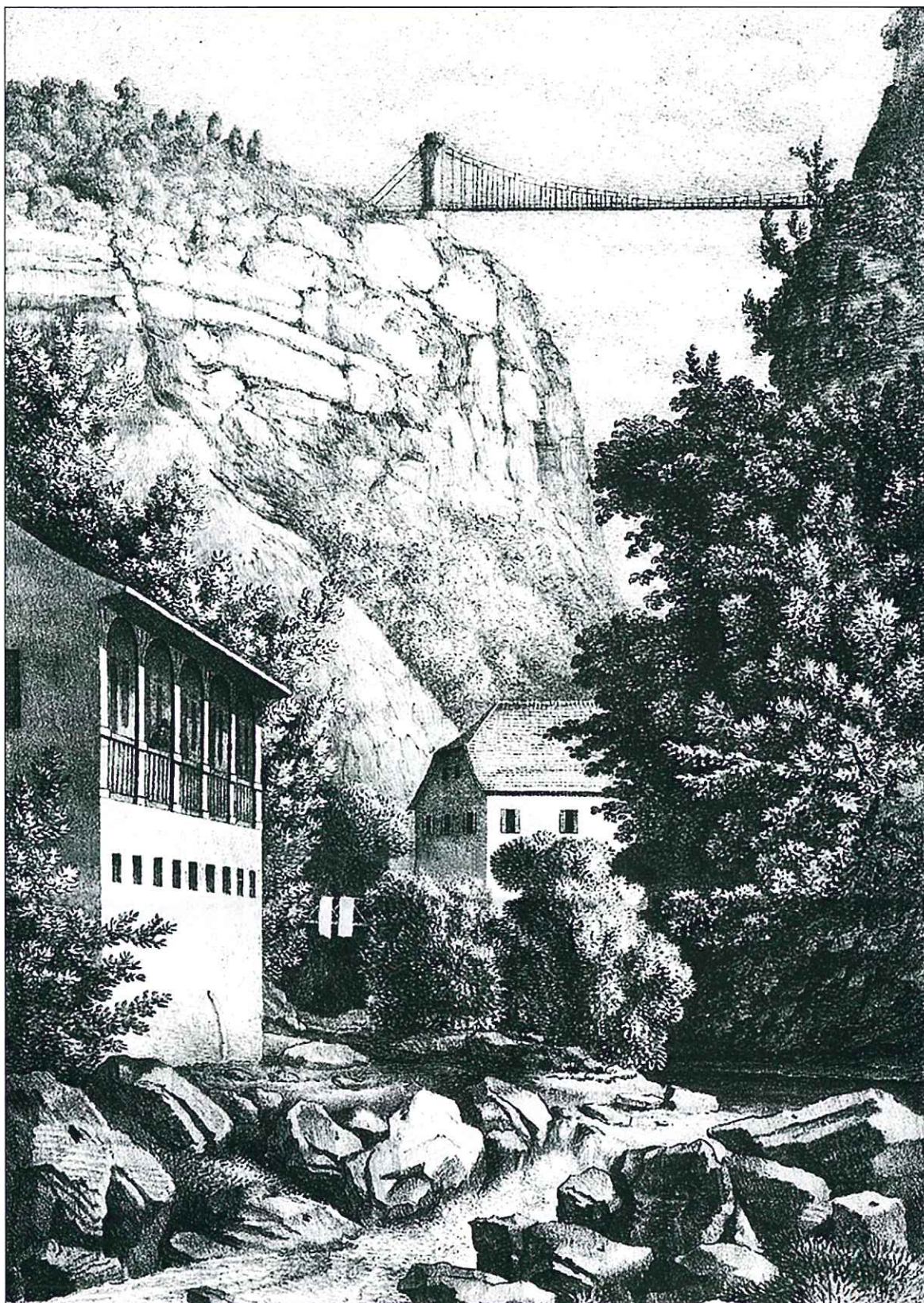
3°/ certains dilemmes, dont le premier est la relation entre le tourisme et le thermalisme : les Français ont toujours été volontiers plus "stricts" que les Allemands et les Anglo-Saxons. La tentation a été forte très tôt ; dès le début du XVII^e siècle, la cure devint un prétexte à détente ou seulement un motif officiel de voyages, de dépaysement et de plaisirs dans des lieux pittoresques. L'évolution s'accéléra après la

Révolution pour transformer les stations en agglomérats de casinos, de théâtres et de grands hôtels. Les médecins et les responsables se sont aussi longuement interrogés à propos d'installations collectives ou particulières selon les alternances de liberté et de pudeur. Fallait-il séparer les riches des pauvres, les civils des militaires ? Très tôt on a souligné l'intérêt des sources pour les militaires blessés et, dès le XVIII^e siècle, on créait en France quatre établissements militaires (Bourbonne, Amélie-les-Bains, Barèges et Saint-Amand). Après les confusions médiévales, il fut vite évident que si l'on recevait de plus ou moins bon gré les indigents ou les modestes (comme la clientèle populaire des assurés sociaux après la Seconde Guerre Mondiale), on les supportait plus qu'on ne les admettait vraiment, car il a toujours été plus profitable de recevoir un petit nombre de clients riches et puissants plutôt qu'une foule de clients plus ou moins solvables.



Bourbonne-les-Bains : Place des Bains Civils
(litho : De Traversier - XIX^e)

Accablés de visites et de travail pendant la saison et, au contraire, assez libres le reste de l'année pour effectuer des voyages ou s'assurer une belle activité intellectuelle et savante, le tout sous les regards envieux de leurs collègues des villes et des campagnes jaloux de ne pouvoir disposer aussi facilement d'une clientèle riche, aimable et souvent peu exi-



Les Bains de la Caille. (litho : Müller - dessin : Général Loppé - XIX^e)

geante (n'obligeait-on pas parfois les "malades" à visiter jusqu'à cinq ou six fois un médecin durant leur cure et à rétribuer ce dernier par forfait dès leur arrivée ?), les médecins des eaux ont très vite formé un groupe particulier.

Encore fallait-il être sûr des thérapeutiques utilisées et recommandées, ce qui n'a pas été le cas durant des siècles, comme le prouve la variété des termes utilisés pour la clientèle : "baigneurs", "buveurs d'eau", "curistes" etc. Hérodote, médecin grec établi à Rome, a fixé pour des siècles la durée de la cure à trois semaines sans pouvoir définir l'intérêt de répéter ce traitement et surtout sans pouvoir déterminer la quantité d'eau "utile" à chacun. Fallait-il se contenter de la boire ? L'Italien Ugolino recommande au XVI^e siècle : *"d'absorber, de recommencer jusqu'à ce que l'eau commence à sortir par les pores, par la vessie ou même par le fondement et cesser seulement de boire lorsque l'eau apparaîtra aussi limpide à la sortie qu'à l'entrée..."*

Se baigner, certes, et toujours le matin depuis l'Antiquité, le corps étant jugé alors plus "réceptif" et les eaux plus "volatiles". Si à Plombières, Montaigne entendait seulement se tremper quelques instants, il n'y vit pas moins des Allemands qui restaient toute la journée (y prenant même leurs repas) dans la piscine. En Italie, depuis les Romains, on pratiquait les aspersiones et les douches, à la grande surprise de Montaigne qui, en bon Français, les ignorait. Ce ne fut que deux siècles plus tard, que le thermalisme français les adopta tout en les perfectionnant à l'infini. Les Anciens connaissaient déjà les bains de boue et la vapeur, mais ici aussi il fallut attendre le XVII^e siècle pour en retrouver l'intérêt. Leur succès (prouvé par l'abondance des termes utilisés ensuite : "aspiration", "respiration", "pulvérisation", "brumification", "humage", "fumigation", "vaporisation" etc.) fut souvent accompagné de témérité et d'excès. A la fin du XVII^e siècle, Mme de Montpensier fut ainsi gravement brûlée par des boues trop chaudes ! Bref, cinq siècles de tâtonnements et d'erreurs furent nécessaires pour arriver à l'établissement d'une science thermale dont l'intérêt



Les thermes de Challes-les-Eaux

demeure encore dans son évolution infinie.

De l'Antiquité à nos jours

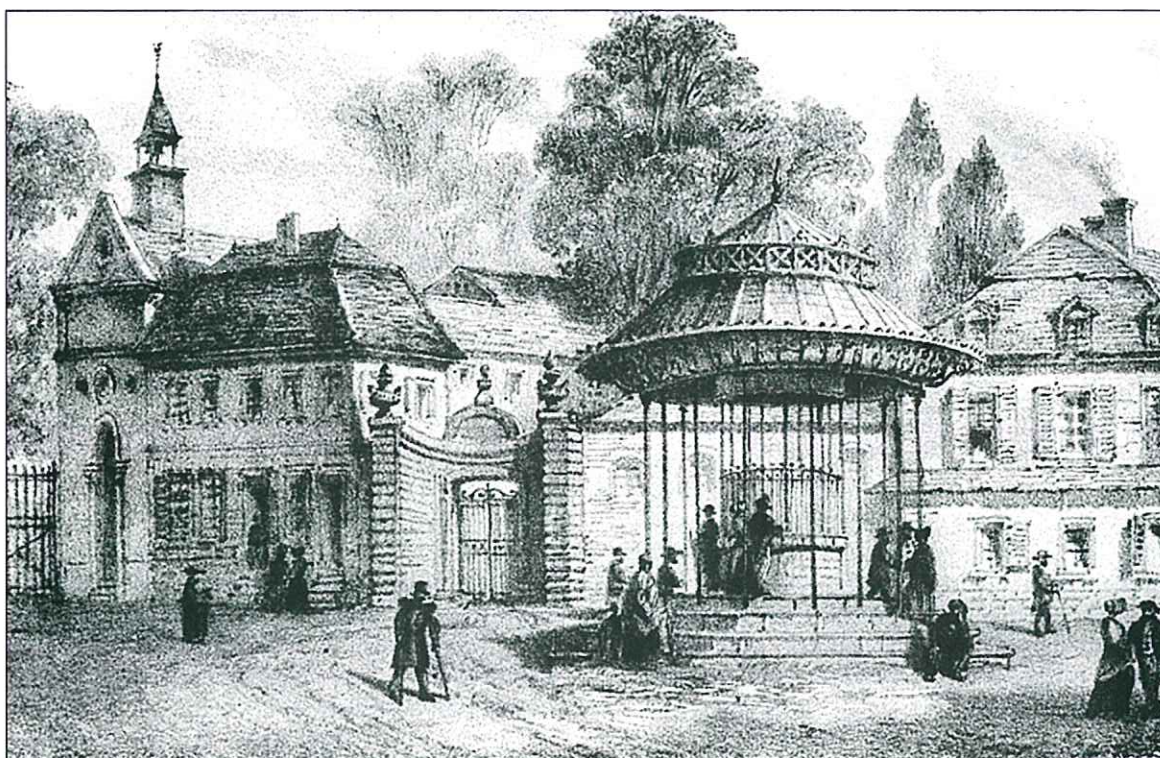
Les Gréco-Romains ont raffolé des eaux chaudes et minéralisées et l'on sait que Caton l'Ancien fut un remarquable "manager" de sources thermales. Pline l'Ancien essaya de prouver l'efficacité de l'eau pour toutes les infections et maladies même à propos de l'ivrognerie et du "mal d'amour". Les Celtes partageaient cette passion, d'où l'importance de leurs divinités aquatiques comme Borvo (qui a donné le mot de Bourbon), Divonna (à l'origine évidente de Divonne) ou Ivaos (inspirateur d'Evian). La plupart des sources françaises connues l'étaient déjà aux premiers siècles et Aix-en-Provence ou Bourbon-Lancy n'ont perdu que récemment les vestiges imposants de leurs établissements thermaux anciens.

A la différence des Byzantins et des Arabes, l'Occident perdit dès le Haut Moyen-Age les techniques thermales tout en conservant néanmoins l'usage des bains. Certes, à Saint-Honoré-les-Bains, les moines enfouirent les eaux dans un étang pour en abolir l'usage superstitieux, mais Louis II de Bourbon donna Vichy en gestion aux Célestins, et l'abbaye de Saint-Martin du Canigou prit en charge les bains de Vernet. L'Occitanie et la Provence conservèrent assez bien l'héritage antique et l'on connaît les seigneurs fréquentant, dès le XI^e siècle, Salies-de-Béarn, les Eaux-Bonnes, Barèges, Neyrac ou Ax-les-Thermes (où Saint-Louis installa un bassin

dit "des Ladres" pour les soldats lépreux). Au XIII^e siècle, Arnaud de Villeneuve (de Montpellier) publia un *"Traité des eaux médicales"*. En fait, ce sont les Italiens qui fournirent les premiers éléments de la science thermale : Ugolino de Montecatini, le Florentin Poggio Baracialoni, Tura di Castello en 1450 avec le *"Traité de l'usage des eaux minérales"* et Savonarole en 1478 avec le *"De balneis omnibus Italiae et totius orbis"*.

Si, en France, la Renaissance vit perdre l'usage courant des bains, elle n'en fit pas moins renaître, sous l'influence

baigner, ... prendre de la fange, sont chose si merveilleuse que les malades abandonnés des médecins s'en retournent tous guéris" (Prologue de l'*Heptaméron*). Montaigne qui a visité *"quasi tous les bains de la Chrétienté"*, vient à Plombières en 1580. Il apprécie l'aménité des lieux (où la foule des curistes est telle qu'il a déjà fallu en réglementer l'accès), mais il est vite déçu, lui qui vient *"pour pouvoir jouir le plaisir des compagnies qui s'y trouvent et des promenades et exercices à quoi nous convie la beauté de ces lieux où sont communément assises ces eaux..."* On voit alors renaître



Vichy. Place Rosalie et Source de l'Hôpital. (litho : Thierry Frères)

des guerres d'Italie, le goût des "eaux médicales" avec une évidente et constante primauté des provinces méridionales. Selon Rabelais *"Un tas de fous, philosophes et médecins perdent leur temps à discuter d'où viennent la chaleur de ces eaux alors que ces bains sont chauds parce qu'ils proviennent de la chaudepisse du bon Pantagruel"*. Marguerite de Navarre s'enthousiasme de ses séjours aux eaux *"tant que l'on est aux baings, il faut vivre comme un enfant sans nul souci... Boire l'eau, ... s'y*

l'intérêt pour les stations du Massif Central comme Sail-les-Bains, où Henri III venait avec sa cour et où, dit-on, Diane de Châteaumorand, l'héroïne de l'Astrée d'Honoré d'Urfé, parvint à conserver sa fraîcheur "jusqu'à un grand âge". Nicolas de Nicolay, valet de chambre ordinaire du roi publie en 1569 une *"Générale description du pays et Duché de Bourbonnais"*, signalant l'eau de Vichy *"qui remédie aux douleurs de la teste, eschauffe et déchifre l'estomac, apaise les tranchées du ventre, répri-*

me les douleurs procédant de la froidure, purge la chair, rend fertile à la génération les femmes stériles à porter enfants..."

Henri IV acquit la gloire d'avoir officialisé et institutionnalisé le thermalisme français en créant la Surintendance générale des bains et fontaines minérales pour *"visiter, rechercher les diverses propriétés... en faire des traités pour les divulguer... en avoir le soin et remontrer les réparations et entretenements nécessaires"*. Louis XIII (dont l'épouse courait d'une source à l'autre pour guérir une soi-disante stérilité) autorisa en 1632 la commercialisation des eaux minérales (dont celles de Pougues en particulier) en bouteilles cachetées de cire *"afin que les eaux estant portées fidèlement, les malades puissent jouir des dons et grâces spéciales que Dieu leur a départis."*

Par la suite, le succès mondain du thermalisme fut tel que, dès 1666, Colbert confia à l'Académie des Sciences le contrôle des eaux et renforça les pouvoirs de la Surintendance. On connaît les appréciations de Madame de Sévigné en cure à Vichy en 1676 : *"J'ai donc pris ces eaux ce matin... ah qu'elles sont méchantes !... On va à six heures à la fontaine. Tout le monde s'y trouve, on boit et l'on fait une fort vilaine mine, car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend, il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on disne. Après disner, on va chez quelqu'un, c'était aujourd'hui chez moi... Il est venu des demoiselles du pays avec une flutte qui ont dansé la bourrée dans la perfection... Mais enfin à cinq heures, on va se promener dans des pays délicieux, à sept heures on soupe légèrement. On se couche à dix... Je me suis assez bien trouvée de mes eaux. J'en ai bu douze verres, elles m'ont un peu purgée, c'est tout ce qu'on désire. Je prendrai la douche dans quelques jours..."* Néanmoins Boileau est fort dépité de ne pas retrouver sa voix à Bourbon-l'Archambault et le docteur Gui Pattin est assez sceptique pour écrire alors *"Les eaux minérales font plus de cocus*

qu'elles ne guérissent de malades..."

Le XVIII^e siècle vit l'amplification de la fréquentation thermale accrue par l'intérêt des Anglais enfin "convertis" et



Douche-massage aux thermes d'Aix-les-Bains

le lien dorénavant bien établi entre le jeu et les eaux. Elle explique la vigilance renforcée d'une administration qui multiplie les organismes de contrôle et de gestion. Ainsi, en 1772, un *"règlement général"* valable pour toutes les sources françaises est publié en même temps qu'est créée une *"Commission royale des remèdes et des eaux médicinales"*. En 1778, la Société Royale de Médecine reçoit le pouvoir de permettre seule la gestion d'une source après analyse. En effet, il s'agit maintenant d'expliquer la vertu des eaux et non plus seulement d'en profiter naïvement, d'où le lancement de Contrexéville par le seul succès de son eau découverte et analysée par le docteur Bagard. En 1785 paraissent deux études fondamentales : le *Dictionnaire minéralogique* de Buchoz et le *Catalogue raisonné des ouvrages publiés sur les*

eaux thermales de Carrière. Même les intendants locaux se passionnent pour les eaux, Raymond de Saint-Sauveur en Catalogne ou Etigny en Gascogne. Au nom des Lumières, tout prince éclairé se doit de s'intéresser aux eaux, Léopold de Habsbourg pour Montecatini, le prince de Conti pour Pougues et Stanislas Leczinski pour Bains-les-Bains, Plombières et Contrexéville. Le célèbre tremblement de terre de Lisbonne permet la renaissance de la source de Nérès, et Ledoux envisage des thermes monumentaux à Aix-en-Provence ou à Chaux.

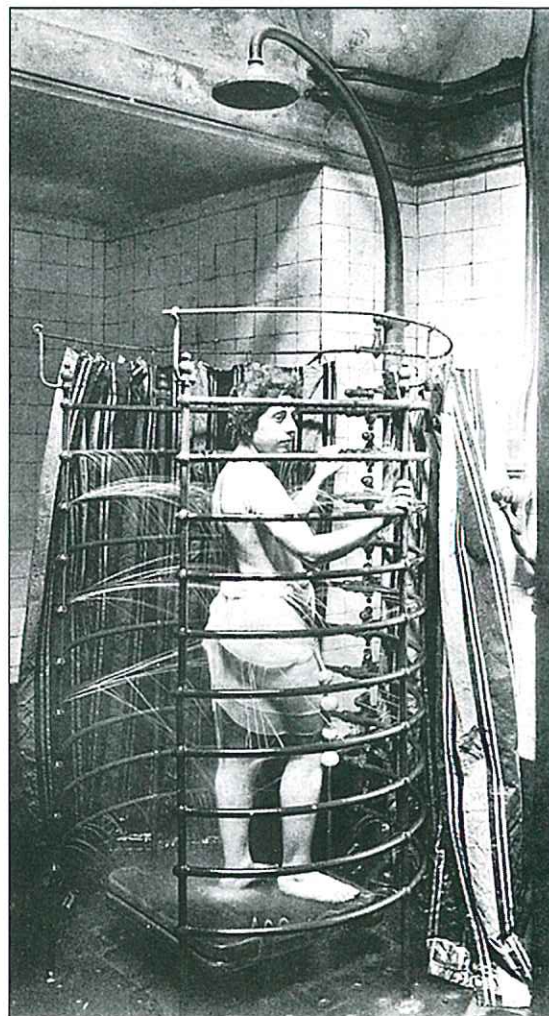
La Révolution désorganisa la mondanité thermale mais vit la confrontation des partisans d'une nationalisation systématique et les tenants libéraux de l'exploitation privée. L'Empire se garda bien de trancher, se contentant de systématiser les jeux de hasard et de relancer les séjours des princes, fatigués du protocole des Tuileries dans les stations (de préférence nouvelles, comme Aix-les-Bains, Camoins, Gréoux, Nérès, pour éviter la confrontation avec les souvenirs de l'Ancien Régime).

Les régimes successifs du XIX^e siècle permirent, au nom du libéralisme, le développement des gestions privées et la coexistence de maints systèmes différents d'exploitation aussi bien par affermage que par régie. Ce n'est qu'après 1848 que l'on retrouva la tradition de contrôle étatique, en particulier par la loi de 1856 prévoyant une déclaration d'utilité publique et la surveillance obligatoire des sources et des terrains environnants par les ingénieurs des mines. La fréquentation des eaux devint l'obligation fondamentale de toutes les célébrités politiques, littéraires ou simplement mondaines. Napoléon III alla 5 fois à Plombières, 5 fois à Vichy et une fois à Saint-Sauveur. De ce fait, les stations entrèrent dans la grande politique : on connaît l'entrevue de Plombières en 1858 entre Napoléon III et Cavour, et la célèbre dépêche d'Ems, suite à la rencontre du roi de Prusse et de l'ambassadeur de France dans la ville d'eaux rhénane en 1870.

Il ne semble pas que l'on fit, au XIX^e siècle, de grands progrès dans la

médecine ou la chimie thermale, mais on construisit beaucoup : aussi bien des établissements que des casinos et des hôtels car, le confort aidant, on ne pouvait plus se contenter des modestes installations d'antan.

Après 1890, le doute semble s'emparer du thermalisme et les découvertes pasteuriennes n'arrangent rien. Par-



Douche en cercle aux thermes d'Aix-les-Bains

tout, on essaie de se reconverter et de se diversifier par le tourisme, le jeu, les spectacles et les fêtes. La vogue de l'hydrothérapie, de la thalassothérapie, de l'héliothérapie et de l'électrothérapie témoigne d'un évident scepticisme vis à vis des méthodes traditionnelles, et d'un net souci du renouvellement des traitements.

T h e r m a l i s m e

Au lendemain de la première guerre mondiale, les progrès de la géologie, de la physique et de la chimie redonnent de l'intérêt aux sources minérales, jugées une nouvelle fois fort utiles pour les innombrables blessés, gazés et infirmes. On ne peut qu'espérer de nouveaux bienfaits de la radioactivité, des enzymes ou des ions, mieux connus maintenant, et le progrès des études sur le thermalisme manifeste cette nouvelle faveur. Hélas ! la crise des années 30 et la seconde guerre compromettent cette renaissance. L'évolution ultérieure n'arrange rien, que ce soit la méfiance des Anglo-Saxons d'autant plus puissants qu'ils sont devenus les modèles de la nouvelle société, ou la méfiance des jeunes devant des méthodes "peu scientifiques", ou le retour définitif des Français des colonies.

Cependant, tout ne fut pas négatif : le progrès de l'assistance médicale permit à de nouvelles couches sociales de venir profiter en masse des cures thermales et l'on se chargea bien de retourner la critique sur l'irrationnalité de ces dernières en alléguant combien une psycholo-

gie adéquate rendait les eaux encore plus efficaces, tout comme on insista sur l'intérêt des "thérapies douces" et sur celui d'un traitement lié à la détente et au dépaysement.

Typiquement français, le thermalisme reflète les constances (et les contradictions) de notre histoire et de notre tempérament national avec son étroit contrôle administratif, avec son faste et sa mondanité, mais son évolution ne saurait s'arrêter là. Nécessairement toujours plus lié au "business" et à la publicité, il doit sans cesse renouveler ses justifications et ses méthodes. D'un côté, l'unité européenne accroît les concurrences, mais d'un autre, elle donne une chance indéniable aux stations, à condition de savoir et de pouvoir répondre aux besoins et aux questions de la nouvelle clientèle.

L'histoire continue...

André PALLUEL-GUILLARD



Protéger le passé, c'est préparer l'avenir

CA
CRÉDIT AGRICOLE
DES SAVOIE
AIX-LES-BAINS

"L'Almée"

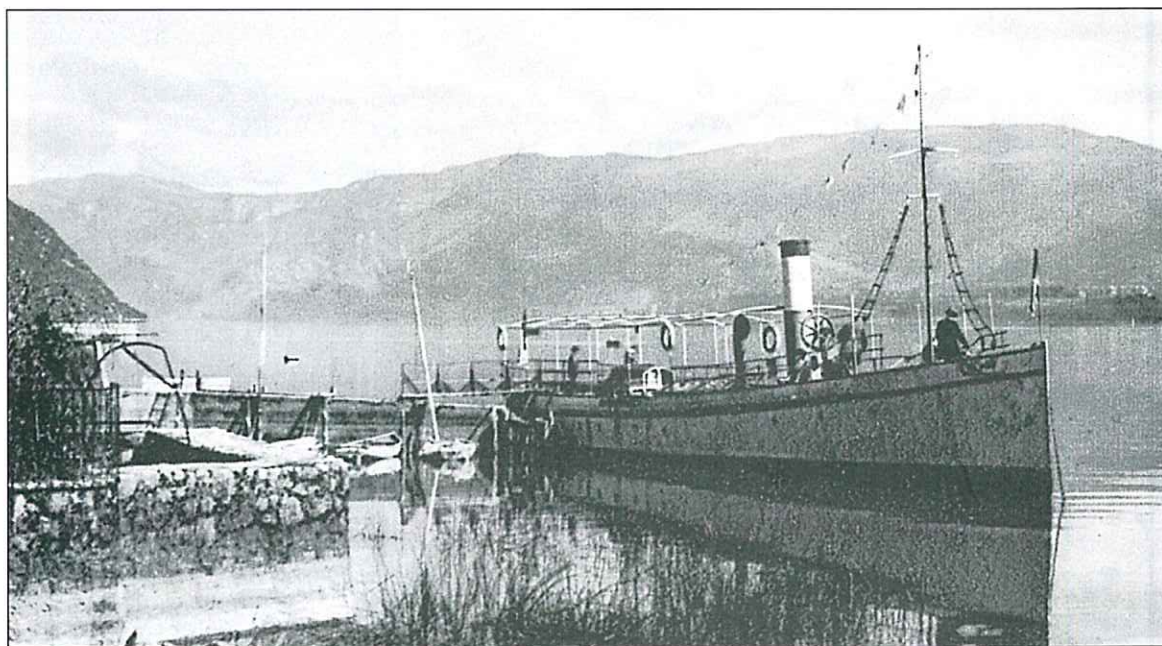
LE PLUS VIEUX BATEAU DE NOS LACS

Sur le lac du Bourget, amarré au Grand-Port d'Aix-les-Bains, se morfond le plus ancien des bateaux de croisière à moteur des lacs alpins, *l'Almée*, lancé le 10 mai 1887 aux chantiers Geay, au Havre. Relégué au rang d'entrepôt et de magasin flottants, ce bateau aux lignes élancées garde du temps de sa splendeur, un passé très riche. Historique sommaire d'un steam-yacht de rivière, ayant navigué en mer, pour terminer ses croisières sur le plus grand lac naturel de France.

L'empire agro-industriel Menier, spécialisé dans la production de chocolat, connut une époque très faste jusqu'à la guerre de 1914. De cette dynastie se détache Henri Menier, personnage entreprenant, génial continuateur des traditions industrielles de ses ancêtres, réputé pour son goût immodéré pour la navigation. Ses usines de Noisiel, en Seine et

Marne, et son château de Vauréal, au bord de l'Oise, pouvaient être atteints par les bateaux commerciaux que possédait la famille Menier. C'était aussi une étape pour le yachting de rivière qu'affectionnait Henri Menier.

Par le journal "Le Yacht" du 31 juillet 1886, nous apprenons que Henri Menier vient de



Peu après son arrivée sur le lac du Bourget, l'Almée, yacht à vapeur au port du Bourget-du-Lac

L ' A l m é e



...avant à étrave droite et arrière rond...

faire entamer la construction d'un yacht à vapeur en tôle d'acier galvanisé destiné à la navigation en rivière. Portant le nom d'Almée, danseuse indienne, ce yacht de 28 m de long est celui, parmi la flotte de l'industriel, qui retient, par sa présence à Aix-les-Bains, toute notre attention.

Lancée le 10 mai 1887, il y a donc 110 ans, l'*Almée* fut remorquée jusqu'aux chantiers Bovrou d'Argenteuil pour y être achevée : installation des deux machines à vapeur compound de 550 CV permettant une vitesse de 17 nœuds grâce à ses deux hélices, mise en place de la chaudière système Collet construite à Paris, et exécution de toute la menuiserie. Le pont sera posé selon un nouveau procédé de calfatage. Son tirant d'eau de 1,25 m la prédispose à la navigation en rivières et canaux, ses dimensions lui permettant de franchir les écluses.

Toutefois, l'arrière du bateau sera modifié pour lui permettre une meilleure assise. Portant sur cet arrière le pavillon national, et à l'avant les guidons du Yacht-Club de France et du Cercle de la Voile de Paris, l'*Almée* sera finalement lancée aux anciens Ateliers des Chantiers et Constructions de la Seine, le 29 août 1888.

Elle mesure alors 29,80 m de long, 4 m de large, et pourra effectuer de la navigation

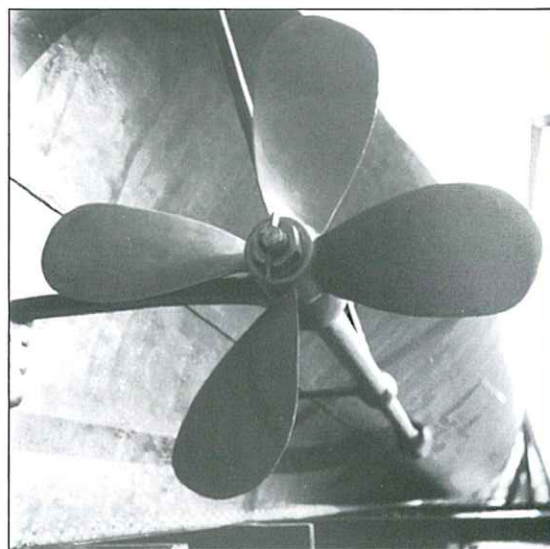
côtière. Arrière rond, avant à l'étrave droite et fonds à configuration très plate sont destinés à compenser son faible tirant d'eau

Une carrière brève mais prestigieuse.

Une première croisière conduira l'*Almée*, par l'Oise, le canal latéral à l'Oise, le canal de St-Quentin et l'Escaut jusqu'à Gand. Par les Bouches de l'Escaut et de la Meuse, elle atteindra le Zuyderzée. En rivière comme dans les bras de mer, le yacht donnera toute satisfaction.

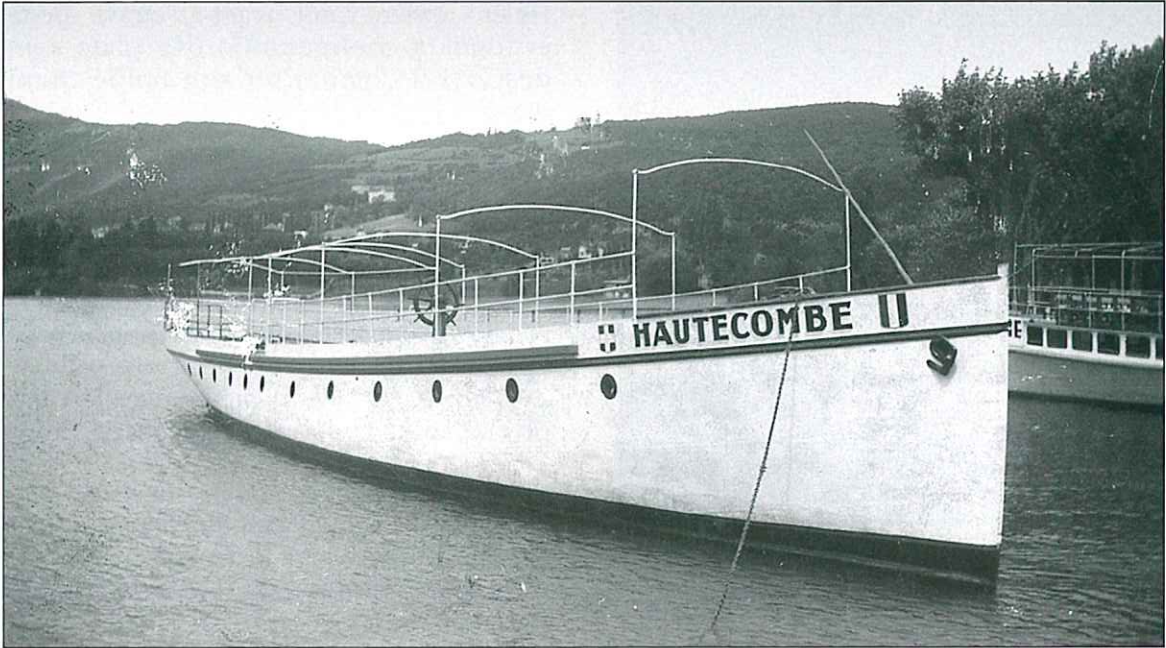
En 1889, on signale l'*Almée* au Pont de... l'Alma à Paris, et en 1890, au Havre, à l'occasion de manifestations nautiques.

De nombreuses croisières en rivière vont encore suivre jusqu'en octobre 1893, dont la fête nautique près de Paris en l'honneur de l'Escadre Russe. Ce jour-là, l'*Almée* recevra le pavillon de l'amiral Avellan. Celui-ci montera à bord, en compagnie du ministre de la Marine, du ministre de la Guerre et de nombreux officiers russes. 13 coups de canon, tirés depuis l'avant de l'*Almée*, saluent les personnalités. Le cortège composé de 6 bateaux portant invités et journalistes, défile sur la Seine devant de nombreux yachts. Puis, l'*Almée* aborde le bateau tribune et débarque l'amiral russe, les ministres et les personnalités devant



L'hélice tribord de l'*Almée* et sa ligne d'arbres.

L ' A l m é e



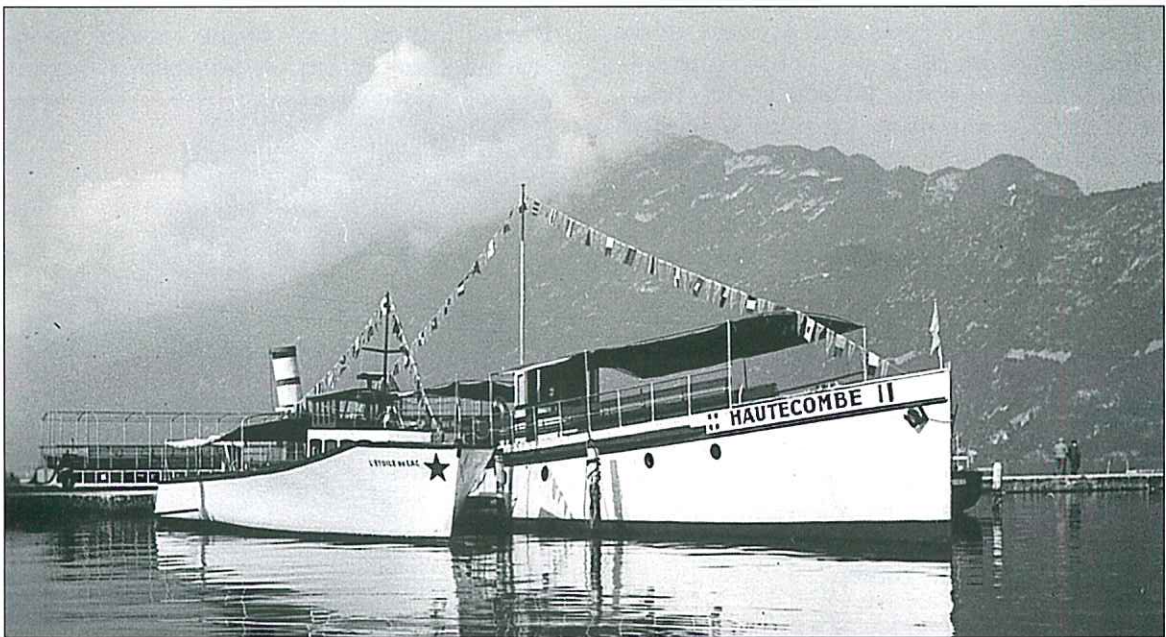
Le Hautecombe, pont nu, en 1947

assister au défilé des très nombreux bateaux de l'Union des Yachts Français. Le luxe de l'*Almée*, servie par un équipage de 12 hommes, en faisait un bateau de prestige qu'appréciaient les personnalités de l'époque.

En 1898, à Meulan, des yachts à vapeur sont rassemblés pour la descente de la

Seine pour courir des régates. Parmi eux, l'*Almée* et... le *Pourquoi Pas ?* du Commandant Charcot.

En 1900, pour les courses nautiques du Havre, sont mouillés au large les contre-torpilleurs *Cassini* et *Fleurus* avec leurs grands pavois, puis l'*Almée* portant les membres du jury.



"Hautecombe", l'ancienne "Etoile du lac" et le "Ville d'Aix" (en arrière plan).

L ' A l m é e

La carrière de l'*Almée* se poursuivra, et d'autres bateaux seront construits, dérivés des plans du yacht.

La déchéance

Henri Menier meurt le 6 septembre 1913, peu avant la première Guerre Mondiale pendant laquelle, dit-on, l'*Almée* fut réquisitionnée par l'armée pour des transports de troupes. La carrière d'un yacht prestigieux s'achève ainsi.

C'est aux Domaines de l'Etat que, en 1927, les aixois Michel Clappier et Félix Bal, déjà propriétaires des *Dauphins* et de *La Savoie* acquièrent l'*Almée*, amarrée sur la Marne. Ils l'achemineront par les rivières jusqu'à Lyon, puis par le Rhône - alors navigable - jusqu'au lac du Bourget. Le sort du bateau sera peu glorieux. Episodiquement, il transporte du bois, sans doute en remorque d'autres bateaux.

Le plus souvent, l'*Almée* reste échouée en baie de Mémard. Aux basses eaux, le bateau est pris d'assaut par les enfants de Puer qui jouent aux pirates. L'échouage permet aussi des carénages sommaires. Après la guerre, pour sortir le bateau de sa retraite et le remettre à flot, on devra creuser un chenal.

Résurrection : Hautecombe

Racheté en 1945 par M. Claudius Aimonier-Liaudet et Mme Charlotte Dalmas, déjà propriétaires de l'*Étoile du Lac*, le bateau est rééquipé avec un moteur Berliet à 6 cylindres, marinisé. Pour compenser la gîte, des moëllons remplacent le deuxième moteur.

En 1946, afin de se mettre en conformité avec les dispositions de sécurité, la cale est lestée de béton sur toute sa longueur, sous la direction des services des Ponts et



Inauguration du port nord de l'Abbaye d'Hautecombe en 1956.

L ' A l m é e

Chaussées d'Annecy. En 1947, le pont en bois jugé insuffisamment solide pour le transport de passagers est remplacé par un pont en métal à l'initiative de Claudius Aimonier-Liaudet et Paul Vullien, le gendre de Mme Dalmas.

Enfin, à Pâques 1947, l'*Almée*, devenue *Hautecombe*, entreprend son premier voyage avec passagers jusqu'à l'Abbaye, au port situé au sud du bâtiment (ce n'est qu'en 1954 que le port au nord, près de la Grange Batelière, accueillera tous les bateaux, préservant la tranquillité des moines).

Le *Hautecombe* est réputé pouvoir transporter 250 passagers. La cheminée a disparu, le pont est nu, et, en 1952, il reçoit un deuxième moteur Berliet de camion, accouplé à une boîte de vitesse de tank U. S. ! Vers 1960, pour répondre à la réglementation, le *Hautecombe* n'accueillera plus que 175 passagers.

Mais, bientôt, une catastrophe à Thonon-les-Bains, mettant en cause les bateaux *Fraidieu* et *Ste-Odile*, incite les pouvoirs publics à renforcer la réglementation de sécurité. Inexorablement, le bateau va

connaître un nouveau déclin. En septembre 1970, *Hautecombe* effectue son dernier parcours. Racheté par Daniel Carraz, il est désarmé, vidé de ses moteurs et de sa mécanique, puis classé "ponton flottant".

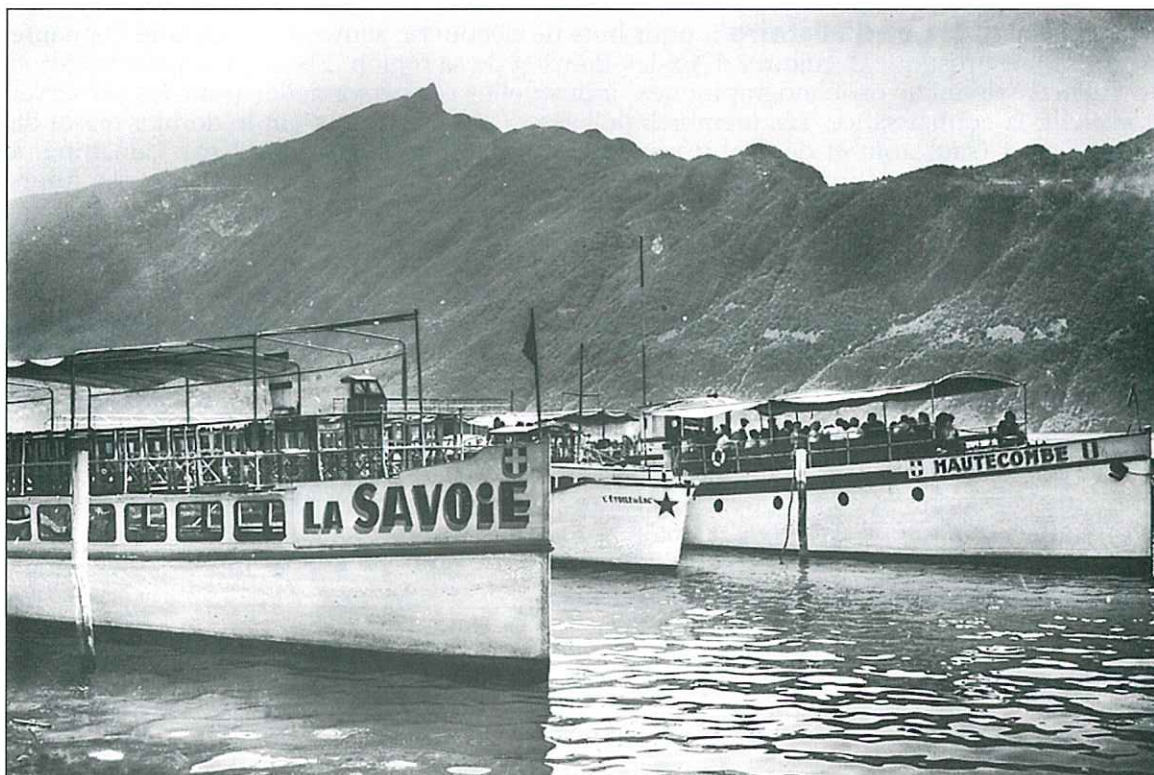
Vendu fin 1976 à Alain Prud'homme de la S.A.R.L. Gwel, le bateau est aujourd'hui affublé d'une carcasse métallique sur le pont. Ce bateau est à la fois magasin et entrepôt, ce qui, sans doute, l'a sauvé de la démolition.

Bateau précurseur par ses deux lignes d'arbres, le *Hautecombe* n'a certes pas autant séduit les nombreux touristes que *La Savoie*, plus confortable, qui effectuait 240 sorties par an (120 pour *Hautecombe*). Mais la préservation définitive, sous une forme ou une autre, à flot ou en cale sèche de ces bateaux historiques s'impose. Ne sont-ils pas représentatifs de l'histoire de la navigation sur le lac du Bourget, après que les grands bateaux à roues à aubes aient disparu depuis longtemps ?

Henri BILLIEZ



En 1969, mise à sec du *Hautecombe* sur le slip de Mémard



Les plus vieux bateaux du lac, dans les années '50

Les vieux bateaux de nos lacs

Ils ne sont pas très nombreux, les bateaux anciens, sur nos lacs alpins, excepté sur le Léman où une partie de la flotte, rénovée, date du début du siècle. Le Genève, lancé en 1896, le plus ancien, retiré du service en 1973, acquis par les associations, est en cours de restauration. Il sommeille actuellement au quai des Eaux-Vives. De 60 m de long et 6,75 m de large, il pouvait transporter 1.000 passagers.

Près du pont du Mont-Blanc, transformé en restaurant flottant, le vapeur déchu le Valais date de 1913. Il pouvait transporter 1.100 passagers.

Au fond du lac d'Annecy repose le France lancé le 13 mai 1909. Ses 47 m de long et 12 m de large lui permettaient d'embarquer 700 passagers. Préservé et amarré au large d'Annecy, il a coulé par une nuit agitée. Il est régulièrement pillé, à 60 m de fond, par des plongeurs.

Au lac du Bourget, près de l'Almée est amarrée La Savoie qui naviguait sur la Seine avant de rejoindre Aix et d'être désarmée en 1972. Ce bateau date du début du siècle et mériterait sans doute, lui aussi, un traitement particulier.

Bibliographie :

Le Yacht - Années 1886 à 1900

(Collection Guy Durrenmat)

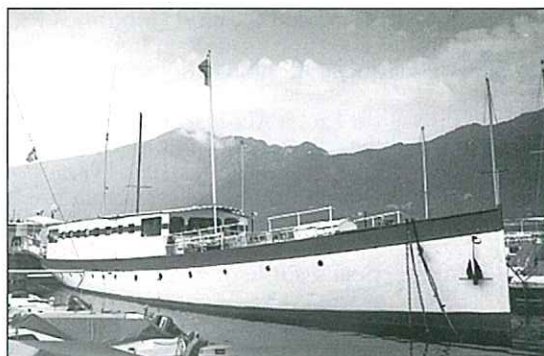
Vivre en Val d'Oise - Octobre 1993

(Patrimoine Art Histoire)

Différents courriers et témoignages recueillis auprès de Daniel Carraz, directeur des Ports d'Aix-les-Bains.

Iconographie :

Collections privées, Daniel Carraz, François Fouger, Henri Billiez.



L'Almée dans son état actuel



La Société d'Art et d'Histoire a pour buts de découvrir, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique et culturel d'Aix-les-Bains et de sa région. Elle a aussi pour vocation de collecter de archives iconographiques, industrielles ou personnelles pour les préserver et enrichir la connaissance. Les membres de l'association se réunissent le dernier mardi de chaque mois (sauf août et décembre) au 3^e étage de la Bibliothèque, 2 rue Lamartine, à 20h30 Ces réunions informelles d'échange d'idées sont ouvertes à tous, adhérents, futurs adhérents ou curieux. On y parle de projets, de découvertes, de contacts...

Les activités. La Société d'Art et d'Histoire organise des conférences (en général gratuites pour les adhérents), dont les thèmes, varies, sont annoncés dans "La Lettre", et des découvertes culturelle dans des musées, châteaux, lieux chargés d'art ou d'histoire, aixois ou plus lointains, à prix coûtant pour les adhérents. La carte d'adhérent à l'association permet le libre accès au Musée Faure d'Aix-les-Bains.

La revue. La Société d'Art et d'Histoire publie, chaque semestre, sa revue "Arts et Mémoire", 48 pages d'articles variés et illustres évoquent le passé proche ou lointain et le patrimoine de la région. En complément, la "Lettre d'Arts et Mémoire" diffuse régulièrement les informations (conférences, sorties, actualité...) intéressant les membres de la société et les curieux. La "Lettre" est disponible gratuitement dans de nombreux lieux publics, et les deux publications sont envoyées aux adhérents.

Demandez un bulletin d'adhésion ou d'abonnement au siège de la Société, (Archives, Bibliothèque Lamartine, 2 rue Lamartine), où sont également disponibles les anciens numéros.

Au sommaire des numéros précédents

N°1 La navigation sur le lac du Bourget (Guy DURRENMATT)
Les "cités lacustres" (Raymond CASTEL)
23 juin 1940 : les allemands à Aix-les-Bains (Laurent DEMOUZON)
La villa Chevalley (Geneviève FRIEH, Yvan CUESTA et Yves MESTELAN)

ÉPUISÉ

N°2 Jean Faure, ou le roman d'un collectionneur (André LIATARD)
Il y a 50 ans: les combats du Revard (Aimé PÉTRAZ)
A la recherche des eaux thermo-minérales d'Aix-les-Bains (Gérard NICLOUD)
Une source thermale disparue : la source d'Hygie (Joël LAGRANGE)
Les anglais à Aix-les-Bains (Johannès PALLIERE)
Le golf de Corsuet (Françoise MERME)

ÉPUISÉ

N°3 Les affiches ferroviaires illustrées du PLM : Aix, lac et Revard (Henri BILLIEZ)
Aix libérée : 21 août 1944 (Aimé PÉTRAZ)
Philippe Navarro : un maire hors norme (Jean-Marc BERNARD)
Les napoléonides à Aix en Savoie (Juliette BUTTIN)
Le Prieuré du Bourget-du-Lac (Michelle SANTELLI)

N°4 100 ans de Cinéma(s) à Aix-les-Bains (François FOUGER)
Henri Jacquier : un demi-siècle de thermalisme aixois (Jean-François CONNILLE)
Le port gallo-romain de Châtillon (Johannès PALLIERE)
Louis Armand : électrification de la ligne de chemin de fer Aix-Annecy (Henri BILLIEZ)
La valse de Jacques Offenbach, souvenir d'Aix-les-Bains (André DUPOUY)

N°5 Le circuit du Lac, à Aix-les-Bains (Geneviève FRIEH et Jean-Pierre HANRIOUD)
Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (Guy DURRENMATT)
Les kiosques à musique d'Aix-les-Bains (François FOUGER)
Claude de Seyssel, théoricien de la monarchie française (Bénédicte et Robert FRANCOIS)
Le temple dit "de Diane", vestige romain d'Aix-les-Bains (d'après Alain CANAL)

EN RÉÉDITION

N°6 Numéro spécial sur le Mont-Revard, 148 pages, 16 auteurs.

N°7 Victor-Amédée III, fondateur de la station thermale (André DUPOUY)
Le verre de Lamartine (Robert TESTOT-FERRY)
Un palace : le Mirabeau (Monique JOSEPH et Adèle NICOLAS)
Une figure aixoise du Revard : Jean Rubaud (Guy TOULORGE)
Le téléphone à cent ans (Joël LAGRANGE)
Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (suite et fin) (Guy DURRENMATT)



LE FIL DE L'EAU

DECouvrez LES CHARMES D'AIX-LES-BAINS AVEC LES GUIDES CONFERENCIERS



Visites Guidées
OFFICE DE TOURISME - 04.79.35.05.92

LA CHAUTAGNE

Aquarelle de Penelope Phillips-Armand
vue de Châteaufort (Chautagne - 1992) (extrait)

